

VOIR DIRE

Au service de la population sourde du Québec depuis 1983

Numéro 132 • Juillet - Août 2005 • L'exemplaire 5\$

Revue bimestrielle publiée en collaboration
avec les associations de sourds du Québec

L'APVSL rend hommage au CQDA

Le 4 juin 2005 à Laval ■ Page 11



30^e anniversaire du CQDA



5^e anniversaire de
l'Association des
personnes vivant avec
une surdité de Laval,
fêté dignement
le 4 juin 2005 à Laval

■ Page 11



50^e anniversaire de fondation
de l'Association des Sourds
de la Mauricie,
historiquement célébré
le 21 mai 2005 à Trois-Rivières

■ Pages 12 et 13



EQUIPE DE RÉDACTION

- **Arthur LeBlanc**
éditeur et rédacteur en chef
- **Yvon Mantha**
éditeur-adjoint
- **Élie Presseault**
éditorialiste
- **Guylaine Boucher**
abonnement et comptabilité
- **Monique Therrien**
Correctrice
- **Claude Drouin**
infographe
- **Alain Elmaleh, Guy Fredette, Yvon Mantha**
et Claude Drouin : photographes
- **André Chevalier**
expédition

COLLABORATEURS :

- | | |
|------------------|----------------------|
| Jacinthe Auger | Jules Desrosiers |
| Jules Desrosiers | Guy Fredette |
| Martin Bergevin | Steven Grenier |
| Gilles Boucher | Jacques Vadeboncoeur |

COMPOSITION : Publications Voir Dire

IMPRESSION : SCRIBEC Limitée

ABONNEMENT : Canada : 25 \$ annuel
Étranger : 35 \$ annuel

La revue **VOIR DIRE** est publiée six fois par année par les **Publications VOIR DIRE**.

Les auteurs ont l'entière responsabilité de leurs textes. La revue ne publie aucun texte anonyme mais peut, exceptionnellement, accepter un pseudonyme, à condition de connaître le nom et l'adresse de l'auteur.

Tous les textes publiés dans **VOIR DIRE** (à moins d'avis contraire spécifié par l'auteur) peuvent être reproduits sans demande d'autorisation, avec mention obligatoire de la source.

DÉPÔTS LÉGAUX :

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
No d'enregistrement : 002565
ISSN 0826-4503

Pour informations et abonnements :



C.P. 37
Succursale Youville
Montréal, Qc
H2P 2V2

ATS* et télécopieur : (514) 351-8372

*Par l'entremise du Service Relais Bell 1 800 855-0511

Courriel : yvon.mantha@sympatico.ca

Sommaire

Éditorial : 125 ans après Milan...	3 et 4	Nouvelles de l'APPAL	14
La parole est aux lecteurs	5	AGA de l'ASE	15
Nouvelles du CQDA	6 et 7	CAFÉS	15
Le CRIM remporte le Prix OCTAS...	8	Retrouvailles	15
Laureen Corcoran, lauréate du prix Hommage bénévolat-Québec 2005	8	Des nouvelles du Groupe de recherche sur la LSQ	16 et 17
Le SRB vous informe	8	Service d'aide à l'emploi	17
Chronique immobilière	9	7e Congrès canadien des Sourds	19
Comédienne recherchée	9	Nouvelles de l'ASL	19
Nouvelles de l'APVSL	10	Nouvelles du CLSM	20
Un 5e anniversaire digne de la région lavalloise pour l'APVSL	11	Voyage de pêche à Amos	20
Le 50e anniversaire de fondation de l'ASM	12 et 13	Nouvelles du Club Lions MTL-Villeray	21
Centre Notre-Dame de Fatima	13	Défi Sportif	22
		Mon métier de rêve	22
		Naissances, mariages et décès	23

Page couverture

Photo du haut : Le 4 juin dernier à Laval, lors de la soirée du 5e anniversaire de l'APVSL jumelée au 30e anniversaire du CQDA, Gilles Boucher, l'actuel président, à gauche, a reçu une plaque commémorative au nom de son organisme pour son leadership dans la défense des droits, des mains du président de l'APVSL, Jean-Luc Leblanc, à droite.

Photo du centre : Le 4 juin 2005 à Laval, lors de la soirée du 5e anniversaire de l'APVSL, voici, au grand complet, en compagnie de quelques invités de marque, les personnes à qui l'APVSL a rendu un hommage hautement mérité lors de la soirée. De gauche à droite : le député de Laval-des-Rapides, Alain Paquet; Jean-Luc Leblanc, président de l'APVSL; Fernande Hamelin de l'OPHQ; Denis Henry, coanimateur de la soirée; Gilles Boucher, président du CQDA; Yvon Mantha, coanimateur; Yvon Martineau, représentant du maire Vaillancourt; Daniel Forgues, d.g. de la FSQ et le député de Vimont, Vincent Auclair. Assises : Martine Talbot, directrice du ROPPHL; Isabelle Guimond; Brigitte Sabourin et Solange Ouellette.

Photo du bas : Lors de la célébration du 50e anniversaire de l'ASM, le 21 mai 2005 à Trois-Rivières, nous remarquons, sur la photo, Annette Gingras, au centre, lors de la réception de la plaque commémorative rendant hommage à son époux, Richard, fondateur de l'Association, qui est décédé à l'an 2000. Elle est entourée des membres du comité organisateur.

DATE D'ÉCHÉANCE DE LA PROCHAINE PARUTION :

Revue n° 133 - 22 août 2005; n° 134 - 24 octobre 2005; n° 135 - 19 décembre 2005.



Association des Sourds du Centre-du-Québec

C.P. 844, Victoriaville, Qc G6P 7W7

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2005-2006

Jocelyn Lambert, *président*
Juliette Drouin,
vice-présidente et secrétaire

Pierrette Groulx, *trésorière*
Pierre Gosselin, *directeur*
Arthur Drouin, *directeur*

Denis Berthiaume, *directeur*
Nicole Bourque, *directrice*, Nancy Paquet, *directrice*
Carmen Raymond, *directrice Drummondville*

Prothèses dentaires

Fabrication et réparation

Service en



Examen et consultation gratuits

1450, rue Jean-Talon Est • Métro Fabre • Face à l'hôpital Jean-Talon



ATS : (514) 728-8833 Voix : (514) 728-8888

Nidal A. Chakra, d.d.

Denturologiste



« 125 ans après Milan : Rendez-vous du destin des Sourd-e-s Québécois-es »



Par Élie PRESSEAULT

Le congrès de Milan de 1880 et ses suites sont, pour les Sourds de par le monde, l'équivalent de la Grande Noirceur pour les Québécois. Pour ceux qui ne le savent pas, le congrès de Milan a été l'occasion « toute rêvée » pour les entendants de tenter d'imposer la méthode orale aux enfants sourds. Cependant, c'était sans compter sur l'acharnement de quelques individus et l'héritage des langues signées qui ont

traversé courageusement les époques en cachette et ce, malgré leur interdiction dans la majorité des institutions.

De fait, il est important de souligner que le 11 septembre prochain – date historique au potentiel prometteur pour capitaliser sur la réceptivité populaire à notre égard et, ainsi, faire des percées dans les luttes politiques sourdes –, ce sera le 125^e anniversaire du dépôt des résolutions aberrantes du Congrès de Milan. Par la même occasion, au Québec, nous célébrerons également, en septembre prochain, le 25^e anniversaire de l'enseignement en langue des signes québécoise (LSQ).

Cent ans après avoir banni les langues signées (selon les mots mêmes de Raymond Dewar), les Sourds Québécois faisaient une objection de conscience face à une des résolutions votées au Congrès de Milan (dans une majorité de 160 à quatre ; juste deux sourds étaient présents à l'assemblée) comme quoi : « Le Congrès, considérant la supériorité incontestable de la parole sur les signes pour restituer les sourds-muets à la vie sociale et pour leur donner une plus grande facilité des langues, déclare que la méthode de l'oralisme devrait être préférée à celle des signes dans l'instruction et l'éducation des sourds-muets. » (traduction libre de l'éditorialiste, de l'anglais au français)

De fait, les entendants présents à cette assemblée ont pris pour acquis que les Sourds resteraient muets, stupides et sans réponse devant cette aberration. Visiblement, ce ne fut pas le cas et ce ne le sera pas encore si nous soulignons l'événement en grand dans la semaine précédant le 11 septembre noir des Sourds, soit quatre ans seulement après le fameux 11 septembre 2001 si captivant pour l'imaginaire collectif.

Enfin, nous ne parlerions peut-être pas seulement de ces pauvres Américains... Et nous pourrions faire un coup double dans le dossier de la reconnaissance de la LSQ dans un contexte d'éducation des enfants sourds du Québec. Une campagne de presse nous monterait, à coup sûr, dans l'ordre du jour politique des décideurs en place, et rallierait l'opinion publique à notre cause. C'est tout simplement à nous, Sourds Québécois, de prendre en main cette occasion unique de nous faire voir à la face du monde et d'influencer le cours de l'histoire et du destin tant de la communauté sourde que de la société québécoise.

La Grande Noirceur a, quant à elle, été le symbole du maintien de la nation québécoise ou canadienne-française, c'est selon vous, dans les valeurs catholiques et de l'agriculture, alors que l'Occident s'ouvrait à l'industrialisation. Même si, dans les faits, le Québec a quelque peu progressé dans son industrialisation au cours de la période 1930-1960, l'Église catholique et la classe politique québécoise (Maurice Duplessis) étaient alliées dans une lutte acharnée de tous les instants contre les effets supposément négatifs de la modernisation. Ainsi, l'éducation, les droits sociaux et collectifs des Canadiens-Français, devenant plus ou moins inconsciemment des Québécois, étaient mis en échec.

Puis survinrent la mort de Duplessis, le célèbre « Désormais » annonciateur de la Révolution tranquille prononcé par Paul Sauvé – mort prématurément après seulement 100 jours de règne –, et finalement le passage au pouvoir de l'équipe des révolutionnaires tranquilles du Parti Libéral du Québec (PLQ), de Jean Lesage. Et, enfin, la modernisation et la nationalisation des différents leviers économiques du Québec se faisaient. Par le fait même, la définition et la conscience de plus en plus précise d'une nation québécoise se dessinaient à l'horizon.

Concrètement, l'époque entourant la Révolution tranquille, la décolonisation des anciens empires et les luttes des différents mouvements civiques (Noirs, femmes, etc.) n'aura pas été opportune pour les Sourds Québécois. La mauvaise qualité de l'éducation donnée aux Sourds au sein des institutions, le recul de la cause sourde en terre « francophone » par rapport à la solide tradition anglo-américaine instituée par ce qui est présentement l'Université Gallaudet et les différentes institutions favorisant la méthode signée et, finalement, le peu de réceptivité des révolutionnaires tranquilles qui ont piloté les principales actions de la révolution par leurs réformes politiques, la majorité du temps non demandée par la population, et rarement de concert avec les révolutions et les revendications citoyennes québécoises en tant que telles ont freiné l'accomplissement du destin et de l'émancipation de la communauté sourde québécoise.

Au sujet de ce dernier facteur, Raymond Dewar disait, dans son éditorial « Les Sourds ne sont pas compris ! » dans la revue *Le penser du Sourd en 1974*, que : « On prétend nous comprendre et répondre à nos besoins en nous imposant des règles et des conditions de vie que l'on réprovoque. On nous dit : " Il faut que tu apprennes et que tu fasses cela... Ceci est important pour ton avenir car tu vivras dans une société entendante... Tu ne peux inventer un monde... Il faut te résigner à accepter cela... Taratati ! Taratata ! ". [...] Si le sourd n'est pas compris – la réponse est simple – c'est qu'on refuse ou qu'on est incapable de le comprendre. On ne conçoit pas pourquoi il est constamment dans un conflit de conformité avec le monde entendant. [...] De tout cela, il s'ensuit, naturellement, une mésentente réciproque. Or, on persiste toujours à vouloir l'exercer à une philosophie. [...] La philosophie n'est pas imposable, elle se choisit non arbitrairement. ».

(Suite à la page 4)

ÉDITORIAL (suite de la page 3)

De nos jours, l'effet du recul francophone en matière de luttes sociales sourdes québécoises se fait toujours ressentir. La LSQ n'est toujours pas reconnue officiellement, malgré la rédaction, en bonne et due forme, d'un rapport dans le cadre de la Commission Larose et des deux recommandations qui ont suivi l'étude de la Commission, la manifestation organisée par le Centre québécois de la déficience auditive ayant pris lieu le 15 juin 2001, la campagne de pression et d'appui (environ 40 organismes ont appuyé les revendications sourdes comme quoi il fallait reconnaître la LSQ) faite auprès du ministère de l'Éducation, orchestrée par plusieurs forces de la communauté sourde québécoise et du milieu de la surdité, peu avant le Congrès mondial des Sourds de 2003 à Montréal, et les travaux – qui traînent quelque peu en longueur – menés par l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) en collaboration avec la Société culturelle québécoise des Sourds (SCQS) pour établir l'état de situation sur l'éducation et la LSQ au Québec.

À tout cela s'ajoute que le PLQ de Jean Charest a envoyé Philippe Couillard, le ministre de la Santé et des Services sociaux et grand patineur politique plutôt que le ministre de l'Éducation en titre de l'époque – à qui les revendications étaient adressées principalement – à l'occasion du Congrès mondial des Sourds de 2003. Le ministre barbu, ne manquant pas de couilles, s'est ingénié dans son long discours ne manquant pas de chaleur, de sensibilité et d'émerveillement face à la découverte du monde sourd – que ce soit sincère ou feint – à nous dire qu'il allait confier à l'OPHQ, tout cela de concert avec le ministère de l'Éducation, le mandat d'établir l'état de situation concernant la LSQ et d'étudier la possibilité de reconnaître la LSQ à moyenne échéance.

Clairement, le gouvernement Charest a manqué d'envergure – en passant par-dessus cette rare occasion mondiale et la chance d'écrire une page de l'histoire québécoise – tout comme il en a souvent manqué au cours de ses deux années passées jusqu'à maintenant au pouvoir. Et si nous devons nous fier au dernier rapport annuel de l'OPHQ, la LSQ n'est pas dans ses priorités, car c'est à peine si l'on parle des travaux menés dans ce dossier. Certaines personnalités impliquées dans le milieu de la surdité ont même émis une certaine inquiétude à ce sujet.

Nous devons donc compter sur nous-mêmes, Sourds Québécois, pour activer les choses et, ainsi, faire notre part dans la prochaine révolution politique québécoise naissante. En effet, même si le gouvernement Charest prétend « révolutionner » en ce moment, il nous est permis de douter que la population québécoise donne du

sens à cette supposée révolution québécoise, qui prend plutôt des allures de charcutage et de recul du modèle québécois. Enfin, avec des sondages indiquant que 80 % de l'opinion publique est contre son gouvernement, Jean Charest n'a pas le beau rôle en ce moment. Nous pouvons donc nous faire valoir comme citoyens pour lui faire voir et entendre nos aspirations.



La société québécoise est plus ou moins inconsciente des besoins de la communauté sourde, au même titre que les écoliers, élèves et étudiants sourds québécois subissent les effets de ce que nous pouvons appeler la désintégration de l'être Sourd due à l'intégration scolaire et aux autres politiques d'éducation plus ou moins contre-productives pour l'essor de la communauté sourde, qui s'érode avec les années. C'est une pensée que l'on peut qualifier de coloniale ou d'imposition du point de vue de la majorité opprimente, qui maintient les Sourds dans un état où ils ne peuvent être tout à fait indépendants, souverains dans leurs décisions et maîtres de leur destinée. Renversons cette pensée qui n'a pas de raison d'être.

C'est à nous, Sourds Québécois, en reprenant les thèmes et slogans associés au prochain Congrès canadien des Sourds qui aura lieu à Québec en 2006, de « S'Unir, Réfléchir et Agir. L'avenir est entre nos mains ». Cela commence maintenant. Le destin de la communauté sourde québécoise est en jeu. Ce serait formidable d'annoncer, en grande pompe, cette avancée – concernant la reconnaissance de la LSQ – de la nation québécoise à temps pour le congrès de 2006, le trentième anniversaire de fondation de la SCQS et de l'entrée au pouvoir du premier gouvernement du Parti Québécois de René Lévesque !

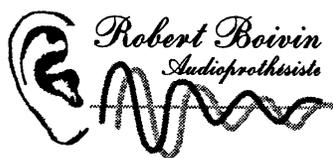
Enfin, nous avons aussi l'obligation d'agir à titre de citoyens du monde. Ceci dans le cadre de ce que nous pouvons nommer la révolution de ce que nous laisse présager « l'Option Souveraineté Citoyenne » qui s'annonce au Québec. Pour vous donner un peu de motivation et de courage, selon une citation parue sur la pochette du DVD du film *Carnets de voyage* racontant le deuxième voyage en moto d'Ernesto « Che » Guevara, l'un des principaux artisans et mythes de la Révolution cubaine avec Fidel Castro, et paraphrasée pour l'occasion présente : « Laissez le monde sourd vous changer. Et vous pouvez changer le monde. ». Et enfin, nous nous ferons voir à la face du monde en signant pour le changer comme nous le pouvons maintenant. Il suffit de s'en donner la peine ! ■



Les Publications VOIR DIRE sont intéressées à recevoir vos commentaires et vos suggestions ou à connaître votre opinion sur différents sujets concernant les activités sociales, politiques, culturelles et sportives des personnes sourdes et malentendantes.

Nous pourrons, à l'occasion, faire partager votre point de vue à l'ensemble de nos lecteurs. N'hésitez pas à nous en faire part !

Yvon Mantha, Éditeur-adjoint
Les Publications VOIR DIRE



Robert Boivin
Audioprothésiste

Nadia Pozzoli
Audioprothésiste

6772 rue Sherbrooke Est
Montréal (Qc) H1N 1E1
Métro Langelier
Voix : (514) 256-6565
ATS : (514) 256-6565

1969 boul. Rosemont
Montréal (Qc) H2G 1S9
Métro Rosemont

Courriel : rboivinaudio@qc.aira.com



Mon point de vue

Par Jules DESROSIERS



Dans dix ou quinze ans, l'Office des personnes handicapées du Québec (OPHQ) va disparaître...

Ce pressentiment est de plus en plus fort. Le 6 juin dernier, j'ai assisté au lancement de la *Revue de l'année 2004-2005* et à la rencontre d'information organisée par l'OPHQ, à l'Hôtel Gouverneur de la Place Dupuis. Cependant, avant d'aller à cet événement, je voulais vérifier si le Centre québécois de la déficience auditive (CQDA) avait raison de me répliquer, dans le numéro 130 (mars-avril 2005) de la revue *Voir Dire*, en disant : « Donc, nous devons désormais nous battre seuls » pour reconnaître notre droit à l'existence. J'admets que le CQDA a raison, notamment, de ne plus compter sur l'appui de l'OPHQ.

D'abord, je voulais exposer un bref historique de l'implantation de l'OPHQ par le Parti Québécois (PQ), vers 1978. Un des raisons pour lesquelles l'OPHQ a été créé est que certaines institutions avaient fermé leurs portes et le gouvernement devait prendre leur relève. Mais celui-ci ne connaissait presque rien des différents groupes des personnes handicapées. Ces derniers ont donc été pris en charge par les diverses communautés religieuses ou les hôpitaux comme St-Jean-de-Dieu. Avec les nouvelles lois, elles ont été relevées de leurs obligations et le gouvernement s'est retrouvé avec un gros dossier sur les bras, en ce qui a trait aux personnes handicapées, et il n'a pu régler tout seul tous les problèmes en raison de son manque de connaissances de la véritable situation des personnes handicapées. C'est pour cette raison qu'il a créé l'OPHQ, un organisme autonome qui ne dépendait d'aucun ministère.

Le rôle de l'OPHQ était de servir d'intermédiaire entre le gouvernement et les divers groupes de personnes handicapées. Avec les années, le gouvernement a appris à connaître les personnes handicapées de mieux en mieux, et a redistribué les mandats à des ministères et à des organismes gouvernementaux. Par exemple, les achats ou réparations des prothèses relèvent dorénavant de la Régie d'assurance-maladie du Québec (RAMQ), et la majorité des frais d'interprétation sont assumés par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS). Quant aux subventions aux associations, elles relèvent maintenant du Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACA), et ainsi de suite. Bientôt, en l'an 2006, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale sera responsable du dossier travail. Il est donc clair que le mandat de l'OPHQ diminue graduellement au profit des divers ministères, et que cela va mener un jour à sa disparition pure et simple.

J'ai pu me rendre compte que l'attitude du directeur général Norbert Rodrigue est différente de celle de l'ancien

ministre du PQ, le Dr Denis Lazure. J'ai déjà rencontré ce dernier, à l'occasion du vingtième anniversaire de l'OPHQ. Lazure défendait toujours d'abord les besoins des personnes handicapées, mais malheureusement, le gouvernement a décidé de l'évincer, car celui-ci voulait aller trop loin et lui compliquait la vie. Le directeur général actuel est un modéré qui défend d'abord les intérêts de l'OPHQ, sans faire trop de bruit, contrairement à Denis Lazure qui ne craignait pas de s'exprimer à haute voix. Il me semble qu'il est plus proche du gouvernement. Gilles Boucher, président du CQDA, a bien résumé la situation en faisant un parallèle avec l'automobile : « l'OPHQ, c'est un peu comme le frein de l'auto, lorsqu'on juge qu'on est allé trop vite. » Cela veut dire que les personnes handicapées n'ont pas obtenu tout ce qu'elles voulaient tout de suite. Il fallait négocier pour trouver une entente entre les deux parties, principalement dans l'intérêt du gouvernement.

En résumé, on ne pourra plus dépendre à l'avenir de l'OPHQ pour défendre nos droits et nos intérêts. Aux États-Unis, l'Association nationale des Sourds (NAD) a créé une section pour défendre les droits de la personne sourde et s'occuper de l'aspect légal. Elle est composée de personnes sourdes diplômées universitaires et d'avocats. Dans plusieurs cas, ils ont réussi à faire plier le gouvernement, en faisant respecter leurs droits et les lois existantes. L'Association des Sourds du Canada (ASC), pour sa part, fait souvent appel à Henry Vlug, un avocat sourd de Vancouver BC, pour exprimer ses opinions ou commentaires, et lui demande d'intervenir à l'occasion pour défendre certaines causes devant les tribunaux. Il faut préparer l'implantation d'une section semblable au sein de l'association existante, car, actuellement, il n'existe aucune structure qui soit vouée exclusivement à la défense des droits des personnes sourdes au Québec. Pourquoi ne pas inviter Marie-Pierre Lachapelle pour diriger ce chapitre ?

N.B. : Encore une autre nouvelle : on a appris, le 13 juin, au téléjournal de 22 h de Radio Canada (SRC), par Pierre Tourangeau, que le gouvernement Charest songe à transférer l'argent de Centraide à la Croix-Rouge canadienne (division Québec) et Partenaire Santé, une organisation qui représente 16 organismes de bienfaisance, dont la Société canadienne du cancer, car le directeur général de la Croix-Rouge — organisme dont la femme du Premier ministre est bénévole depuis sept ans — a fait pression sur le gouvernement pour obtenir plus d'argent. Si cela se réalisait, le Centre communauté sourde de Montréal métropolitain (CCSMM) pourrait en subir les conséquences et se trouver privé de ses subventions (en totalité ou en partie), car Centraide aura l'obligation de couper et donner priorité à certains organismes. Selon la SRC, les employés de l'État fournissent un tiers des revenus annuels (4,2 millions) de Centraide. On devra surveiller le gouvernement dans ce dossier. ■



Regroupement des Sourds de la Capitale inc.

1985, avenue du Sanctuaire
Beauport (Québec) G1E 4E2

À votre service depuis 1983



(418) 667-6275



(418) 667-7169



Le 4 juin dernier se tenait, à la salle Pierre-Noël-Léger de l'Institut Raymond-Dewar, notre 30^e assemblée générale annuelle. Fidèle à la tradition, nos associations membres parmi les plus actives se sont fait un devoir d'être présentes afin de prendre connaissance du travail accompli par le CQDA tout au long de l'année associative 2004-2005.

D'entrée de jeu, une assemblée spéciale était prévue au programme, tôt le matin, afin d'apporter quelques amendements à nos statuts et règlements qui n'avaient pas été mis à jour depuis quatre ans. Brillamment animée par notre directeur général, monsieur Martin Bergevin, cette assemblée n'a pas traîné et les modifications souhaitées ont été adoptées en bloc, au bout d'à peine 45 minutes, à la satisfaction générale.

Des principaux changements, notons que le poste de président est maintenant ouvert, et cela à chaque année, à n'importe quel membre actif gestuel ou oraliste qui en manifesterait le désir. Finie donc, l'alternance entre un président gestuel pour une durée de deux ans et un président oraliste pour une autre durée de deux ans. Il était temps que ce règlement soit changé puisque les normes établies à l'époque ont dû être suspendues à quelques reprises au cours des derniers dix ans.

D'autres changements intéressants ont aussi été adoptés dont celui de la représentativité des régions qui ne sont dorénavant élues que pour une durée d'un an. Cette modification a pour but d'encourager la participation des régions au sein du C.A. et de donner une chance égale à toutes à chaque année. Ce nouveau règlement a ainsi permis au Regroupement des Sourds de Chaudière-Appalaches d'être élu pour la toute première fois, soit depuis l'institution des dix-sept administrateurs au conseil d'administration.

AGA édition 2004-2005

L'assemblée générale annuelle, édition 2004-2005, a ensuite pris son envol tout de suite après et sans trop de retard. Après l'adoption du procès-verbal de l'assemblée 2004 et le rapport du président, la présentation du rapport d'activités a été fort intéressante. Les membres présents ont pu constater l'augmentation du volume de travail au CQDA depuis quelques années. Notre d.g. s'est encore une fois surpassé avec une présentation magistrale et la période de questions qui a suivi témoigne du grand intérêt de nos membres à être bien informés sur les dossiers concernant la surdité. À titre d'exemple, on n'a qu'à consulter le rapport annuel de cette année qui compte une centaine de pages. Rien n'a été oublié et tout le travail accompli par le CQDA durant la dernière année y apparaît. Il est, selon moi, le plus complet de tous les rapports annuels des trente dernières années. C'est donc dire que le CQDA s'acquitte bien de sa mission de défendre les droits et de promouvoir les intérêts de toutes les personnes vivant avec une déficience auditive au Québec. Une mention d'honneur revient ici à notre directeur pour cet excellent rapport qui, même s'il risque parfois de causer une attaque au président par sa façon de travailler, accompli très bien son boulot.

Après le dîner, ce fut au tour du trésorier, monsieur Denis Marchand, de nous parler de chiffres. Bien que l'année se soit terminée avec un déficit d'environ 8 000 \$, il est important de

souligner que toutes nos dépenses étaient justifiées, y compris celles de l'achat et de l'installation du fameux lavabo de notre salle à dîner, « gadget » dispendieux il va s'en dire - plus de 2 000 \$ - mais combien nécessaire et depuis longtemps réclamé par notre personnel de bureau. Toutefois, avec un surplus accumulé de plus de 30 000 \$, au fil des ans, notre trésorerie est quand même en excellente santé. Suffit d'être prudent dans nos dépenses et d'essayer d'augmenter nos revenus.

Au cours des élections qui ont suivi, j'ai été réélu président pour un dixième mandat. Je remercie toutes celles et ceux qui m'ont manifesté leur confiance. Pour l'année qui vient, et avec la publication de l'Enquête sur la formation et l'emploi en déficience auditive au Québec, je serai mieux armé que jamais pour aller en campagne de financement afin de poursuivre notre travail. J'ai toujours en tête d'amasser 400 000 \$ afin de terminer le travail sur le suivi de l'après-sommet. Il ne faut pas oublier que, même si l'on connaît aujourd'hui les statistiques sur la formation et l'emploi, il nous faut maintenant nous attaquer aux autres thèmes retenus lors du Colloque de 1997. Il nous a fallu cinq ans pour compléter l'Enquête, espérons que cela ira plus vite pour les autres thèmes.

L'élection du 4 juin dernier nous apporte aussi de nouvelles figures. Mentionnons l'arrivée de madame Christine Desjardins qui, soit dit en passant, remplace nul autre que son époux Michel comme représentante de la région de Lanaudière. Qui plus est, elle est également la nouvelle secrétaire du CQDA puisqu'elle a été élue sur le C.E. afin de combler le poste laissé vacant par le départ de M. Élie Presseault qui a choisi de tirer sa révérence afin de se consacrer à d'autres défis. Mais je ne m'inquiète pas pour lui, un jour il reviendra au C.E. Également, nous souhaitons la bienvenue à madame Céline Martineau, de la région de l'Estrie, à madame Sylvie Forgues, de la région des Laurentides ainsi qu'à monsieur Yvon Veilleux, de la région de Chaudière-Appalaches. Du sang neuf qui ne peut qu'être bénéfique pour le CQDA.

Mentionnons ici, encore une fois, l'excellent travail de madame Monique Therrien, à titre de présidente d'élections. Malgré certains pépins causés en grande partie par l'empressement des gens à quitter les lieux afin de se préparer pour les festivités du 30^e anniversaire du CQDA en soirée, elle a su tirer son épingle du jeu et mener les élections comme il se doit. Elle n'a cependant pas manqué de prendre des notes afin d'améliorer les élections pour l'an prochain. Avec Monique, nous savons d'avance que les recommandations qu'elle nous soumettra ne peuvent qu'être constructives pour le bon déroulement de nos prochaines élections.

Hommage à monsieur Léon Bossé



Nous n'avons également pas manqué de rendre un hommage spécial à monsieur Léon Bossé en le nommant membre honoraire du CQDA. Après messieurs Pierre-Noël Léger, en 2000, et Jean-Guy Beaulieu, en 2001, monsieur Bossé devient notre troisième membre honoraire depuis la fondation du CQDA en 1975. L'homme n'a plus besoin de présentation, mais c'est avec une grande fierté que madame Julie-Elaine Roy, secondée par monsieur Élie



CENTRE QUÉBÉCOIS DE LA DÉFICIENCE AUDITIVE

65, rue de Castelnau Ouest, bureau 101
Montréal (Québec) H2R 2W3
Tél.: (514) 278-8703 • ATS: (514) 278-8704
Fax: (514) 278-8238 • cqda@qc.aira.com

Le centre a pour mandat de défendre les droits et de promouvoir les intérêts des individus vivant avec une déficience auditive, de regrouper les organismes ayant un intérêt avec la surdité et d'agir comme porte-parole collectif des personnes sourdes, malentendantes et sourdes-aveugles auprès des différents corps publics et paliers de gouvernement.

Savez-vous que depuis l'été 2002, le CQDA s'est doté d'un petit centre de documentation sur la déficience auditive ouvert au grand public. Vous êtes tous les bienvenus à venir consulter les documents et vidéos disponibles.

Les heures d'ouvertures du centre sont de 9h à 17h du lundi au vendredi. Au plaisir de vous rencontrer !

Nouvelles du CQDA (suite)

Presseault, l'a présenté et a soumis sa candidature lors de l'assemblée. Sa proposition fut accueillie à l'unanimité et c'est bien humblement que monsieur Bossé a accepté cet honneur.

Il n'a pas manqué de souligner qu'il s'était impliqué au CQDA d'abord pour lui-même, pour défendre ses droits en tant que déficient auditif, mais qu'ensuite il s'est senti investi d'une mission de défendre ses semblables, bien appuyé par sa congrégation religieuse qui lui permettait de se libérer et de se consacrer entièrement à la cause des personnes sourdes et malentendantes. Certes, avoir l'appui de sa communauté a sûrement aidé, mais fallait quand même être déterminé pour accomplir cette mission avec autant d'ardeur. Monsieur Bossé, la porte du CQDA vous sera toujours grande ouverte. On ne peut se passer d'un homme de votre calibre.

Soirée du 30e anniversaire du CQDA et du 5e de l'APVSL

Il était passé 17 h lorsque l'assemblée fut finalement levée. Pas besoin de vous dire que tout le monde ne s'est pas fait prier pour quitter. La plupart avait déjà convenu d'assister aux célébrations du 30e anniversaire du CQDA et du 5e anniversaire de l'Association des personnes vivant avec une surdité de Laval (APVSL) qui avaient lieu, en soirée, à la salle communautaire Vimont, à Laval. Le cocktail était prévu pour 18 h et il ne fallait pas traîner si l'on ne voulait rien manquer.

C'est en présence d'une foule estimée à environ 150 personnes que la fête s'est déroulée. Pour l'occasion, le CQDA avait préparé un montage photographique relatant les meilleurs moments de son histoire. Des photos de tous les présidents et de tous les directeurs généraux, du 25e anniversaire, de la manifestation au Parlement de Québec, des conférences de presse, des colloques, etc., étaient mises bien en évidence sur l'échiquier afin de présenter à l'assistance tout le travail accompli de ces trente dernières années. Le 30e anniversaire du CQDA en photos apparaît d'ailleurs dans nos pages centrales du présent numéro.

Mais tout cela n'aurait pu être possible sans le travail acharné de monsieur Marc Morisson, des Productions graphiques Morisson, qui a offert, et bénévolement à part ça, de produire toutes ces photos géantes sans qu'on ne le lui demande. C'est de lui qu'est venue l'idée de cette exposition de photos et nous l'en remercions infiniment. Monsieur Morisson est notre imprimeur attitré et il est payé pour cela, certes, mais il accomplit beaucoup plus que ce que nous lui demandons de faire. Un homme de grand cœur que nous ne devons pas oublier dans nos prières du soir.

Durant la cérémonie, nous avons également pu constater tout le professionnalisme de l'équipe de l'APVSL. Rien n'a été laissé au hasard et personne n'a été oublié lors des hommages qui ont défilé durant toute la soirée. Nous avons même reçu un hommage de leur part et je tiens à remercier le président de l'APVSL, monsieur Jean-Luc Leblanc, pour cette marque d'attention.

La soirée nous a également permis de voir à l'oeuvre d'excellents comédiens sourds qui ont fait le bonheur des spectateurs. La pièce sur Charlie Chaplin, interprétée par Claude Demers, m'a particulièrement plu. Le tandem personnifiant les célèbres comiques, Laurel et Hardy, a aussi égayé l'assistance. Comme quoi, les Sourds savent imiter les vedettes d'une autre époque et ils le font admirablement bien.

Présentation du CQDA

Le comité organisateur nous avait également alloué du temps pour présenter notre association. J'ai donc pu m'en servir pour présenter tous les gagnants des Prix hommage bénévolat-Québec des dernières années. C'est ainsi que monsieur Léon Bossé, en 1998, monsieur Pierre-Noël Léger, en 1999, monsieur Gaston Forgues, en 2000, l'Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides, en 2003, monsieur Guy Fredette, en 2004 et, finalement, monsieur Patrick Lazure, en 2005, ont été présentés au public, suite à un montage superbement chorégraphié par monsieur Benoît Landry, sur écran géant. Si nous avons opté pour cette présentation spéciale,

c'est que nous voulons promouvoir le bénévolat sourd et malentendant auprès de nos membres et les encourager à s'impliquer davantage, partout en province.

Comme il se doit, je n'ai pas manqué l'occasion de présenter, une nouvelle fois, monsieur Léon Bossé comme nouveau membre honoraire du CQDA, puisque c'est un gars de Laval. Et, encore une fois, il fut chaudement applaudi.

Profitant au maximum du temps qui m'était accordé, j'ai également montré la page couverture de l'Enquête sur la formation et l'emploi en déficience auditive au Québec. Prenant bien mon temps, pesant bien mes mots afin de bien l'expliquer, ce document a fait parler de lui par la suite, si l'on en juge par l'intérêt manifesté par le député de Laval-des-Rapides, monsieur Alain Paquet, qui a demandé à recevoir une copie de cette étude. Étant un grand défenseur des personnes handicapées, selon les dires de monsieur Yvon Mantha, coordonnateur à l'APVSL, nous espérons qu'il saura utiliser son pouvoir de persuasion au profit des personnes sourdes et malentendantes de sa circonscription et du Québec en entier.

J'ai finalement terminé mon exposé en présentant, sur montage vidéo DVD, la magnifique chanson *Tout est dans nos mains* qui fut interprétée par madame Judi Richards, lors de notre 25e anniversaire. Les nostalgiques se souviendront que cette chanson a été le clou de la soirée de notre anniversaire d'argent, en 2000, et qu'elle fut reprise plusieurs fois, par la suite, en LSQ, lors de soirées sociales de nos associations de sourds et de malentendants du Québec.

Et pour terminer cette belle soirée, je ne me suis pas fait prier, une fois rendu chez moi, vu la chaleur torride qui régnait dans la salle de réception, pour plonger dans ma piscine afin de récupérer de cette épuisante journée.

Je souhaite à tous nos membres d'agréables vacances estivales et de profiter à plein de ces moments privilégiés en famille et entre amis. ■



Centre de
Communication
Adaptée

Venez nous voir au
Magasin situé à
l'Institut Raymond-Dewar
3600, rue Berri, local A-464

Vous y trouverez une panoplie d'aides de suppléance à l'audition tel que :



- Distributeur *Soft TDD* autorisé
- Amplificateur personnel
- Contrôle d'environnement (feu, pleurs de bébé, porte, téléphone)
- Montres
- Piles auditives (10, 13, 312, 675)
- Téléphone avec amplification
- Télécscripteur
- Système infra-rouge pour les téléviseurs
- Réveil matin (alarme lumineuse ou vibration)



Communiquez avec nous,
notre représentant se fera
un plaisir de répondre
à vos questions.



Centre de Communication Adaptée
3600, rue Berri, local A-464
Montréal (Québec)
H2L 4G9

Tél.: (514) 284-2214 poste 3608
ATS : (514) 284-3747 poste 3608
Fax : (514) 284-5086
Courriel : magasin@surdite.org

Le CRIM remporte le Prix OCTAS Partenariat stratégique OSBL grâce au projet Sous-titrage en direct

Un partenariat avec Groupe TVA et le Regroupement québécois pour le sous-titrage qui bénéficie à 750 000 personnes sourdes et malentendantes

L'annonce de cette nouvelle coïncidait avec la 9e Semaine québécoise des personnes handicapées, qui se déroulait du 1er au 7 juin.

Les prestigieux Prix OCTAS sont décernés par la Fédération de l'informatique du Québec dans le cadre du Gala des OCTAS qui consacre, chaque année, les meilleures réalisations dans le monde de l'informatique au Québec. Le projet STDirect a aussi été retenu comme finaliste pour l'OCTAS de l'excellence 2005.

Le projet STDirect est un système automatique de reconnaissance de la parole qui permet aux 750 000 personnes sourdes et malentendantes du Québec d'obtenir le sous-titrage en direct des bulletins de nouvelles et des émissions diffusées sur le réseau TVA, grâce à la technologie de reconnaissance vocale développée par le CRIM.

STDirect est un système unique dans le monde de la francophonie. Il permet notamment, grâce à son logiciel de reconnaissance exclusif, de traduire et de transcrire la parole à l'écran en temps réel. Ainsi, les grands télédiffuseurs peuvent mieux servir leurs auditoires en leur offrant un service plus complet et adapté aux besoins d'un segment important de la population. Le succès du projet STDirect est le résultat d'une étroite collaboration entre le CRIM, responsable de la recherche, le Groupe TVA, partenaire d'implantation, et le RQST, sans lequel ce projet n'aurait pu voir le jour.

Le projet STDirect avait déjà valu à M. Pierre Dumouchel, vice-président scientifique du CRIM et professeur à l'ETS, l'attribution du prix IWAY, décerné par CANARIE, dans la catégorie Technologies destinées aux personnes handicapées.

Le CRIM a réalisé plusieurs projets (RAP, C3GRID, etc.) destinés à faciliter l'accès à l'information pour les personnes sourdes et malentendantes. ■



Photo tirée du Bulletin de liaison du CQDA, été 2005, page 10

Lors du Gala des OCTAS, les lauréats du Prix OCTAS Partenariat stratégique OSBL ont reçu leur trophée des mains de monsieur Yves Pelletier, premier vice-président de DMR Conseil (à l'extrême gauche sur la photo). De gauche à droite : monsieur Pierre Dumouchel, vice-président scientifique du CRIM (Centre de recherche informatique de Montréal) et professeur, École de technologie supérieure; monsieur Richard McNicoll, directeur général du Regroupement québécois pour le sous-titrage et enfin, monsieur Serge Bellerose, vice-président principal, canaux spécialisés et développement des affaires, Groupe TVA.

Laureen Corcoran, lauréate du prix Hommage bénévolat-Québec 2005



Par Gérard LAPOINTE, organisateur communautaire

À l'occasion de la Semaine de l'action bénévole, le Premier ministre du Québec, M. Jean Charest, et la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Mme Michelle Courchesne, ont accueilli, à l'Assemblée nationale, 47 bénévoles et organismes communautaires pour leur remettre le prix Hommage bénévolat-Québec. Parmi ces invités, Mme Laureen Corcoran, l'une de nos usagères et membre de l'équipe bénévole de l'IRD PQ, qui a été la lauréate pour la région O3.

Madame Corcoran est une personne sourde de naissance. Par ses engagements et son dévouement, elle représente, pour nous tous, tant usagers qu'intervenants, une source d'inspiration et un modèle à suivre.

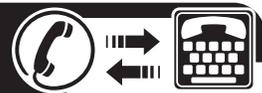
Toutes nos félicitations ! Continuez vos engagements ! Notre société a tellement besoin de personnes comme vous. ■



Jean Charest, premier ministre, à gauche, et Michelle Courchesne, ministre de l'Emploi et de la Solidarité Sociale, à droite entourent l'heureuse récipiendaire du Prix, Laureen Corcoran, au centre.

Source : Revue Perceptions, volume 3, no. 2, mai 2005, page 6

Le Service relais Bell vous informe



Résultats du sondage

Par : Denis CHARRON, comité avisé

Suite au sondage effectué auprès des usagers du service de relais, les commentaires ont porté, plus particulièrement, sur le travail des téléphoniques dont leur patience, le fait qu'elles parlent trop vite et que beaucoup d'erreurs se glissent dans les numéros de téléphone.

Résultats de la ligne commentaires

Depuis le début de 2005, 55 appels ont été reçus la ligne commentaire et portent sur : l'attitude de l'agent (16); l'accès (3); les procédures/fonctionnement (14); l'information diverses (22).

Pour faire un commentaire sur le service de relais de Bell, il suffit de laisser son message expliquant brièvement le motif de l'appel, la date, l'heure et le numéro de téléphone appelé et le numéro de l'agent NORDIA impliqué. Il faut aussi laisser son nom et son numéro de téléphone afin que les responsables chez NORDIA puissent rappeler la personne.

ATS : 1-800-771-6179 • VOIX : 1-800-331-9948

Il est maintenant possible de faire aussi ses commentaires à partir du site Internet du SRB www.bell.ca/srb ■

PROTHÈSES AUDITIVES



Robert Hogue
Richard Lamoureux — Claudette Hogue
Audioprothésistes

4385, rue St-Hubert, suite 2
Montréal (Québec) H2J 2X1
Tél.: (514) 597-2222 ATS / Fax : (514) 597-2357
Près du métro Mont-Royal
DEPUIS 37 ANS À VOTRE SERVICE

**RE/MAX®****RE/MAX PERFORMANCE INC.**
Courtier immobilier agréé
Franchisé indépendant et autonome**Huguette Caron**
Agent immobilier affilié1, Place du Commerce
Île des Sœurs, Québec H3E 1A2**Par le SRB : 711**
Bur.: (514) 766-1002
Rés.: (514) 765-0823
Fax: (514) 769-3232
huguettecaron@hotmail.com
www.remax-quebec.com/performance**Huguette Caron**

Interprète gestuelle

Par le SRB : 711Rés.: (514) 765-0823
Fax : (514) 765-0002

Chronique immobilière

Courtoisie de Huguette CARON
RE/MAX Performance

L'achat d'une résidence

UN RÊVE OU UN CAUCHEMAR



Par Huguette CARON • huguettecaron@hotmail.com

C'est avec la fin d'une saison hivernale nous a semblé plus ardue que la précédente que le retour du soleil nous annonce bonheur et espérance. La fonte des neiges, l'ouverture des terrasses, la cuisson sur le gril et la piscine nous indiquent que les vacances approchent à grands pas. Font aussi partie de ce décor, les enseignes « Maison à vendre » sur les terrains avoisinants, annonçant l'arrivée de nouveaux visages dans le quartier.

Après avoir visité la maison de rêve, l'impulsion s'empare souvent de l'acheteur qui veut vite signer le contrat d'achat de la maison. Soyez prudent, car si vous voulez éviter que votre rêve ne se transforme en cauchemar, il faut visiter en gardant la tête sur les épaules.

Voici quelques conseils : lisez attentivement la fiche immobilière de la maison et interrogez le propriétaire au sujet, notamment, de la construction, des réparations antérieures, du comportement de la structure lors de la fonte des neiges, du gel et du dégel, de l'humidité, de l'état des fenêtres et le recours à des services d'extermination. Éclaircissez ce qui pourrait semer le doute dans votre esprit. Lors des visites, vérifiez tant à l'intérieur qu'à l'extérieur le terrain et le bâtiment, scrutez les joints, les planchers et les plafonds, car une fissure ou quelques petits cernes d'eau peuvent indiquer la présence de problèmes affectant l'immeuble. Par prudence, demandez à un expert d'inspecter l'immeuble. Vous êtes responsable de vices qui étaient présents lors de la vente.

Si, par malheur, vous découvrez un vice dans la construction, la conception, la fabrication, le sol ou tout autre défaut diminuant l'usage de l'immeuble, dénoncez-le immédiatement au vendeur et exigez des réparations. Le vendeur sera alors responsable de tout vice caché, c'est-à-dire non apparent, non connu, qui rend l'immeuble impropre à l'usage auquel on le destine ou qui diminue tellement son utilité que l'acheteur ne l'aurait pas acheté ou n'aurait pas donné un prix si élevé, s'il l'avait connu.

L'acheteur pourra ainsi demander l'annulation de la vente ou une diminution du prix d'achat. De plus, si le vendeur connaissait l'existence du vice avant la vente, il sera possible d'obtenir compensation pour les dommages causés en raison du vice.

En outre, soyez bien vigilants afin d'éviter les problèmes causés par les infiltrations d'eau, les infestations de fourmis ou autres bestioles, ou la détérioration progressive d'un immeuble construit sur un sol inadéquat. En matière d'achat d'immeuble, comme en bien d'autres matières, vaut mieux prendre le temps nécessaire pour poser toutes les questions qui peuvent semer un doute dans l'esprit et faire inspecter l'immeuble avant l'achat car, après, il pourrait être trop tard. ■

Appel d'offre Comédienne recherchée



Urgent ! Urgent ! Urgent !

Nous travaillons présentement au casting d'une télé série, François en Série, et nous sommes à la recherche d'une femme dans la cinquantaine, sourde et muette et parlant la langue des signes pour tenir un rôle important (la mère de Marie-Hélène, le rôle féminin principal tenu par Julie Lebreton) . Il faut donc une comédienne ou tout au moins une personne ayant des notions de jeu devant la caméra et à l'aise.

Vous trouverez ci-dessous la description du personnage.

LOUISE RIVARD (mère de MARIE-HÉLÈNE) 1er rôle.
Look : 52-58 ans.

Depuis qu'un jeune enfant l'a fait tomber de sa chaise haute lorsqu'elle avait 5 ans, Louise est sourde et muette et s'exprime par le langage des signes. Louise est pauvre puisque son handicap l'a contraint à travailler dans des manufactures de couture où elle s'est souvent fait exploitée. Elle est d'ailleurs obligée de mendier de l'argent à sa fille. Femme de caractère au sang chaud, elle rit volontiers de son handicap. Son humour acerbe peut même la rendre parfois vulgaire. Le départ du père de Marie-Hélène quand celle-ci était en bas âge l'a laissé amère face aux hommes, et l'a rendue méfiante face aux amoureux de sa fille.

D'avance un gros merci pour votre aide.

Casting Rachel Fontaine
400, rue Atlantic, Montréal, Qc H2V 1A5

Contact Anne Cattaruzza — c.anne@sympatico.ca
Tél.: 514-277-2730 — Fax: 514-277-0303

Ou Rachel Fontaine — rachf@sympatico.ca
Tél.: 514- 277-9189 ■

Exposition d'autos sports

PLYMOUTH
BARRACUDA 1974
TONY ET
JOE CAMPISI**CLUB
FERRARI
QUÉBEC**

SAMEDI LE 10 SEPTEMBRE 2005
À LAVAL • Au stationnement du cinéma Colossus
2800, rue du Cosmodôme, Laval
(Autoroute des Laurentides #15 & boul. Saint-Martin O.)
Informations : jackalcharger@hotmail.com



Assembl e g n rale annuelle (AGA)

Le vendredi 27 mai dernier, l'APVSL tenait son assembl e g n rale annuelle au sous-sol du centre communautaire des Loisirs Bon-Pasteur, en pr sence de pr s de 40 personnes dont quelques repr sentants d'associations de sourds.

Le tout a d but  avec un d licieux buffet, question de permettre aux participants de venir directement apr s le travail.

Pour une deuxi me ann e cons cutive, nous avons opt  pour une pr sentation « Power Point » afin que les participants puissent facilement suivre le d roulement de l'assembl e tout en appr ciant le travail effectu  au cours du dernier exercice. Aussi, notre rapport d'activit s a  t  modifi ,   la demande des membres, afin de mieux refl ter le travail accompli. Ces  l ments visuels furent appr ci s par l'ensemble de nos membres.

  la suite de la pr sentation du rapport d'activit s et du rapport financier, les membres ont  lu un nouveau conseil d'administration pour l'exercice 2005-2006, dont les membres sont : Jean-Luc Leblanc, pr sident, Yves Caron, vice-pr sident, Isabelle Guimond, secr taire, Brigitte Sabourin, tr sori re et Jacqueline Greaves, administratrice. Nous souhaitons la bienvenue   Jacqueline et nous appr cions l'int r t qu'elle manifeste envers la communaut  sourde.

Cette ann e, Monique Therrien, reconnue comme secr taire de r union dans le milieu associatif, a pris des notes lors de notre assembl e. Elle nous a fait part du fait que quelques ajustements ou modifications devront  tre apport s   nos proc dures et r glementations g n raux afin que notre association soit   la hauteur des attentes de nos membres au cours des prochaines ann es.

Malgr  les objectifs fix s lors de l'AGA, quant   nos priorit s pour la prochaine ann e, nous devons  tre en mesure de poursuivre notre mission, tout en tenant compte des ressources financi res disponibles.



Voici le nouveau conseil d'administration pour l'exercice 2005-2006, de gauche   droite : Jean-Luc Leblanc, pr sident, Jacqueline Greaves, administratrice, Yves Caron, vice-pr sident, Isabelle Guimond, secr taire et Brigitte Sabourin, tr sori re.

Carte de membre APVSL

Tel qu'adopt  lors de la derni re assembl e g n rale annuelle, la cotisation annuelle des membres est pass e de 8 \$   10 \$ depuis le 28 mai dernier. Cette hausse a  t  rendue n cessaire en raison de l'augmentation des frais postaux et du c t du papier.



Association des Personnes Vivant avec une Surdit  de Laval

387, boul. des Prairies, bureau 211, Laval, Qc H7N 2W4

(450) 967-8717

(450) 967-9734

(450) 967-8131

Courriel : apvsl@videotron.ca

Le conseil
d'administration
2005-2006

Pr sident : Jean-Luc Leblanc • Vice-pr sident : Yves Caron
Secr taire : Isabelle Guimond • Tr sori re : Brigitte Sabourin
Administrateur : Jacqueline Greaves

Le service d'urgence 9-1-1 enfin accessible par ATS aux personnes sourdes et malentendantes de Laval

Le 8 avril dernier, nous avons rencontr  le nouvel inspecteur du Centre d'appels d'urgence 9-1-1 de Laval, M. Pierre Chabot. Il a d but    ce poste, le 5 janvier dernier, en remplacement de Daniel Favreau, parti   la retraite.

Cette rencontre a eu lieu   la suite de l'AGA de mai 2004, en raison d'une plainte d'un usager sourd qui se disait m content de l'inaccessibilit  par ATS du service d'urgence 9-1-1.

Nous avons visit  le centre d'appels d'urgence en compagnie de M. Chabot et d'un interpr te. Nous avons proc d    une simulation d'appel avec un client poss dant un ATS. Ce test s'est av r  concluant puisque le service fonctionnait tr s bien, mais il fallait que l'usager sourd patiente quelques secondes avant de voir le pr pos  lui r pondre. On pouvait voir sur l' cran le nom de la personne qui appelait le 9-1-1. Il est   noter que le num ro de t l phone des appelants est conserv  en m moire pendant 39 mois.



Si vous constatez un probl me avec ce service, avisez-nous en nous donnant la date et l'heure de l'appel afin que l'on puisse v rifier avec l'inspecteur ce qui n'a pas fonctionn . Cette collaboration augure bien puisque M. Chabot accepte d'effectuer un suivi des plaintes avec nous. Nous travaillons  galement avec lui pour que l'inscription volontaire de notre client le sourde et malentendante se fasse au cours de la prochaine ann e afin d'accro tre le nombre d'inscrits sur notre territoire.

Apr s quelques  changes fructueux avec M. Chabot, il a  t  convenu de proc der   des tests, de fa on sporadique. Selon M. Chabot, le personnel en place recevra une formation r guli re afin de se familiariser avec les appels en provenance de personnes sourdes.

Au cours de la prochaine ann e, l'APVSL, en collaboration avec M. Chabot, pr voit dispenser une formation pour sensibiliser les agents, les pr pos s et les jeunes policiers aux probl mes reli s   la surdit .

Il a  t   galement question d'organiser des visites guid es de ce centre d'appels d'urgence pour des groupes de huit   dix personnes   la fois, le tout, en compagnie d'un interpr te.

Nouveau site web de l'APVSL

Le 4 juin dernier, dans le cadre du 5e anniversaire de la fondation de notre organisme, nous avons proc d  au lancement du nouveau site web de l'association.

Gr ce au talent de Jean-Francois Roussy, et   la pr cieuse collaboration du Centre de communication adapt e (CCA), le projet s'est mat rialis  en un temps minimum de fa on   ce que nous puissions mettre en ligne des renseignements essentiels tels que nos coordonn es, nos projets, les anciens num ros du Bulletin ainsi que la liste des membres du conseil d'administration.

N'h sitez surtout pas   visiter r guli rement le site de l'APVSL   www.surdite.org/apvsl, et   nous adresser toute question ou demande que vous jugerez pertinente. Une mise   jour de nos prochaines activit s et nos projets sera faite r guli rement afin de mieux vous informer. ■

Un 5^e anniversaire digne de la région lavalloise pour l'APVSL

Par Yvon MANTHA, coordonnateur

Photos : Lyne NOISEUX



Ce 4 juin 2005 a été une journée mémorable pour ceux qui ont participé à la célébration du 5^e anniversaire de fondation de l'association.

Un nombre impressionnant de députés, d'intervenants, de représentants d'organismes et d'associations et d'invités de marque étaient de la fête pour partager avec les sourds et les malentendants les meilleurs moments de notre histoire et pour rendre hommage à nos bâtisseurs, aux anciens membres du conseil d'administration et à nos bénévoles.

La soirée a été animée avec brio par Denis Henry et Yvon Mantha. Leur prestation a été remarquable, à en juger par le déroulement de la soirée. La présentation du programme a été agrémentée d'une présentation « Power Point » afin d'en relever la qualité et de la rendre plus visuelle.

Les convives ont eu droit à un cocktail à leur arrivée, suivi d'un délicieux souper comprenant un choix de deux menus. Un vin d'honneur a donné le coup d'envoi à cette célébration de nos cinq ans d'existence.

Un bref historique de notre association fut effectué par nulle autre que Brigitte Sabourin, qui a décrit brièvement les étapes qui ont mené à la fondation de l'APVSL.

Après quelques allocutions d'usage des députés, du conseiller municipal, de la représentante de l'OPHQ et d'intervenants du milieu associatif ainsi que de notre actuel président, Jean-Luc Leblanc, un hommage a été rendu aux membres fondateurs : Brigitte Sabourin, Martine Talbot du ROPPHL, Denis Henry, Solange Ouellette de l'ADSMQ et Isabelle Guimond. Puis, on a honoré nos partenaires : le CQDA pour la défense des droits, la FSQ pour l'aide financière et Fernande Hamelin de l'OPHQ pour sa grande collaboration. Les anciens membres du conseil ainsi que quelques bénévoles ont également eu droit à un certificat de mérite pour leur implication.



Félicitations aux gagnants des tirages du 4 juin dernier qui ont reçu divers coupons-rabais, une gracieuseté des commanditaires.



Nous avons eu la visite de personnes sourdes venant du Saguenay—Lac-Saint-Jean.

Une cérémonie spéciale pour souligner le 30^e anniversaire de fondation du CQDA a ponctué le déroulement de la soirée. Son président, Gilles Boucher, a animé avec beaucoup de prestige cette séquence visant à honorer les récipiendaires du prix Hommage bénévolat-Québec de 1998 à 2005. Cette initiative fut grandement appréciée par les lauréats. Ceux qui avaient reçu le prix au Parlement de Québec se retrouvaient plongés dans une atmosphère très différente de celle du Parlement.

Pour distraire les convives, un spectacle humoristique a été présenté par Claude Demers et son équipe. Richard Paradis a interprété la chanson « Toujours vivant » de Gerry Boulet, avec l'aide d'un interprète LSQ.

La soirée s'est terminée avec de nombreux tirages, grâce aux généreux commanditaires qui ont aimablement accepté de nous donner des coupons-rabais ou des certificats-cadeaux, le tout animé par notre présidente du gala, Johanne St-Gelais.



Félicitations aux membres du comité organisateur pour l'excellente prestation offerte lors du gala du 5^e anniversaire, plus particulièrement à Isabelle Guimond et Yvon Mantha qui ont travaillé d'arrache-pied pour faire de cet événement un grand succès.

Ce n'est qu'un au revoir pour ceux et celles qui étaient présents et qui ont vécu des moments inoubliables. ■



L'Association montréalaise de la surdité était représentée par Denis Pelletier, président, en compagnie de Nathalie Raymond, trésorière, et son conjoint, Stéphane Caron (assis au centre) est entouré de Sylvaine Normandeau et son conjoint.

Les représentants des organismes de malentendants régionaux étaient de la fête.



5000 rue d'Iberville, Montréal
(Québec) H2H 2S6

Tél.: ATS : (514) 285-2229

Voix : (514) 285-8877

Fax : (514) 285-1443

ATS : 1-800-853-1212

Courriel : sivet@cam.org

Urgence : (514) 285-8555

(après les heures de bureau)

Le 50^e anniversaire de fondation de l'Association des sourds de la Mauricie, majestueusement célébré



Un reportage d'Yvon MANTHA

Photos : Yvon MANTHA

Le samedi 21 mai dernier, les sourds de toutes les régions du Québec avaient rendez-vous à l'hôtel Delta de Trois-Rivières pour partager et revivre les moments historiques du 50^e anniversaire de fondation de l'Association des sourds de la Mauricie. Après le CLSM et l'Association des sourds de l'Estrie, c'est l'ASM qui se mérite le titre de plus ancienne association de sourds au Québec.

Pour ceux qui étaient présents, la joie et le plaisir étaient au menu.

Le but de la fête commémorative du 50^e anniversaire était de rendre hommage à ceux qui ont bâti et dirigé l'organisme depuis un demi-siècle. Plusieurs anciens de l'ASM nous ont quittés pour un monde meilleur et leur absence a apporté un brin de nostalgie à ceux qui ont vécu et travaillé avec eux.

La fête a débuté par un cocktail de bienvenue, suivi d'un banquet. Deux cent trente-quatre (234) convives ont dégusté un excellent buffet chaud et froid préparé par le chef cuisinier de l'hôtel. En soirée, trente-deux (32) participants se sont joints au groupe pour un grand total de 266 personnes.

Les participants ont eu droit à un moment émouvant lorsque Annette Gingras, l'épouse de feu Richard, a reçu une plaque commémorative au nom de son conjoint qui a mis sur pied l'association en 1955.

Au cours du souper, nous avons eu droit à une surprise, soit la présentation de la vidéo intitulée *Grandir la vie et fierté sourde* minutieusement préparée par l'équipe de bénévoles de l'ASM. Ensuite, il y a eu la petite histoire de l'ASM qui décrivait tous ses jalons historiques. Les scènes ont été mimées et interprétées en LSQ par quelques comédiens triluviens sourds.



Quelques personnes sourdes des régions de Trois-Rivières, Beauce, Québec et Montréal étaient de la partie.

En guise de souvenirs ou d'anecdotes, le comité organisateur a eu l'ingénieuse idée de présenter, sur bande vidéo, chaque personnalité sourde de la région et de l'extérieur qui a fréquenté l'ASM depuis des décennies. Les scènes représentaient la réalité de chaque personnalité qui a eu un rôle spécifique à jouer dans la communauté sourde. Félicitations pour cette belle initiative ! Les sourds qui étaient présents lors de cette soirée ont beaucoup apprécié cette présentation visuelle.

Mes félicitations au comité organisateur pour l'excellent travail et à l'équipe de bénévoles entendants / élèves LSQ qui ont contribué au succès de cette belle fête.

Dimanche 22 mai 2005

Les sourds, au lendemain de la célébration, étaient invités à revivre les meilleurs moments de l'association au local de l'ASM du 162 rue Saint-Laurent suite 210 à Cap-de-la-Madeleine, un arrondissement de Trois-Rivières. Une exposition de photos et d'archives ainsi qu'une présentation sur bande vidéo d'activités passées étaient offertes.

Plusieurs participants ont beaucoup apprécié plonger dans le passé et ont partagé, avec émotion, les grands moments historiques. Le tout s'est terminé par un méchoui à l'intérieur, puisqu'il faisait un temps très frisquet à l'extérieur. Un grand chapiteau était dressé sur le terrain, mais en vain.

Histoire de l'ASM

- 1955 : Fondation du Centre des loisirs des Sourds de la Mauricie; - 1967 : Changement de raison sociale, le Centre devient l'Association des Sourds de la Mauricie; - 1969 : Institution du concours de la reine de l'ASM; - 1975 : L'ASM s'affilie à l'Association mauricienne des loisirs pour handicapés; - 1976 : Signature officielle de la charte de l'ASM; - 1984 : Début des activités de curling et de poches; - 1993 : Ouverture de l'ASM à Trois-Rivières; - 2005 : 50^e anniversaire de fondation. ■



Une scène mimée par Daniel Gagnon et Suzanne Rivard, déguisés à la belle époque des garçons et des filles qui ont fréquenté l'institution dans les années 60 et 70. Diognis Magnis et son épouse, à droite, qui ont récemment célébré leur 50^e anniversaire de mariage, ont reçu les applaudissements des participants à la soirée.



ASSOCIATION DES SOURDS DE LA MAURICIE INC.

Conseil d'administration 2004-2005

Suzanne Rivard, présidente
Réjeanne Janvier, vice-présidente
Annette Gingras, secrétaire
Jean-Marie Mélançon, trésorier
Dionis Magny, administrateur
Gilles Pruneau, directeur
Marie-Josée Lefebvre, dir. des loisirs
Henriette Hadley, directrice
Suzanne Rivard, directrice générale

162, Saint-Laurent, suite 210
Cap-de-la-Madeleine, QC G8T 6G3



(819) 694-0292

Le 50e anniversaire de fondation de l'ASM (suite)

Chacun a reçu un cadeau souvenir qui se trouvait sur la table. C'est Roland Janvier qui a réalisé, à la main, près de 350 cadeaux, avec la complicité de quelques amis sourds de la région. Bravo pour son travail !



L'heureuse gagnante de la toile, Mme Lévesque de Québec, est entourée de Doris Grenier, fille d'Adrienne, qui a peint cette toile.



Une partie des convives de la région de la Mauricie, entourés d'amis.



Lors de l'exposition de photos au local de l'ASM, plusieurs sourds ont partagé de bons souvenirs qui les ont fait sourire.



Le comité organisateur du 50e anniversaire au complet. De gauche à droite, Daniel Gagnon, organisateur, Mylène Grenier, responsable des bénévoles, Micheline Fiset, organisatrice, Suzanne Rivard, présidente et animatrice, Marie-Josée Lefebvre, trésorière. N'apparaît pas sur la photo, Christine Tremblay, responsable du programme souvenir et de l'historique.

1948-2005
57
ans

au
service des
personnes
sourdes

Centre
**Notre-Dame
de Fatima**



2464, boul. Perrot
Notre-Dame-de-l'Île-Perrot (Québec)
J7V 8P4
Téléphone : (514) 453-7600 ATS et voix
Télécopieur : (514) 453-7601



Séjours répit, saison 2004-2005

Par Steven GRENIER, directeur des ventes et services

Le programme Répit sera de retour dès la mi-septembre et ce, jusqu'à la mi-juin. Ainsi, à chaque deux semaines, des répités pour enfants, adolescents, et quelques-uns pour adultes sourds avec ou sans handicap associé, vous sont offerts. Nous offrons également des répités prolongés lors des vacances scolaires (Noël, Nouvel An, relâche scolaire) et lors des congés fériés.

Les répités sont là pour vous avant tout. Ils sont l'occasion pour les parents de prendre un petit congé bien mérité et pour les jeunes de vivre un séjour bien organisé et sécuritaire sous la surveillance d'un personnel compétent et dynamique. Nous offrons des services d'accompagnement pour les enfants et adultes multihandicapés, un hébergement de qualité, des repas équilibrés, un service de transport aller-retour gratuit de Montréal et plusieurs activités différentes selon les saisons. Contactez-nous pour obtenir le calendrier annuel et pour vous inscrire au (514) 453-7600 (voix, ATS) ou par courriel à info@centrendfatima.com.

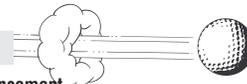


Événements à venir

Le samedi 20 août 2004 est une date à inscrire à votre agenda. En effet, l'épluchette du Club Lions Montréal (Villeray-Sourd) aura à nouveau lieu sur le site du Centre. Il nous fera plaisir, encore une fois, de collaborer avec le comité organisateur de l'épluchette afin de faire de cette journée un événement mémorable. Les gens du Club Lions vous attendent avec des petites nouveautés, toujours afin d'améliorer la qualité de cet événement maintenant devenu une tradition chez les Sourds. Au plaisir de vous y rencontrer.

Omnium Unitron

Par Daniel MÉNARD, coordonnateur des activités de financement



Cette année, le Centre Notre-Dame de Fatima et la Fondation surdité et communication de l'institut Raymond-Dewar s'unissent et vous invitent à l'**Omnium Unitron** remplaçant leur tournoi de golf respectif.

L'Omnium se déroulera le **lundi 19 septembre 2005**, au Club de Golf Île-Perrot (1717, boul. Don-Quichotte). Une date à inscrire à votre agenda.

Les profits recueillis seront versés également entre les deux organismes et serviront à atteindre les mêmes objectifs qu'auparavant : permettre au Centre d'accueillir les enfants sourds et malentendants moins favorisés aux camps de vacances et de répit, et à financer les projets de la Fondation pour accroître l'autonomie des personnes ayant une déficience auditive.

Pour assurer la réussite de la journée, nous vous lançons cette invitation et comptons sur votre présence et/ou sur votre participation à titre de commanditaire.

Informations/ Billets/ Dons

Daniel Ménard : (514) 453-7600 poste 229
dmenard@centrendfatima.com ou

Brigitte Sabourin : (514) 284-2214 poste 3440

Fondationsurditecommunication@raymond-dewar.gouv.qc.ca

Venez vous amuser tout en appuyant deux bonnes causes. En toute collaboration pour le bien-être des personnes sourdes et malentendantes. ■



Assemblée générale annuelle

Fondée en 1988, l'Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides (APPAL) était heureuse d'accueillir plus d'une cinquantaine de membres à sa 17^e assemblée générale, le 28 mai dernier, au siège social de Blainville.

Les personnes présentes ont pris connaissance des rapports annuels présentés en langue des signes québécoise (LSQ) sur les nombreuses activités et préoccupations ayant retenu l'attention, en 2004-2005, des équipes-ressources de l'association.

Les membres et amis félicitent le nouveau conseil d'administration 2005-2006 de l'APPAL formé de ses officiers : André Deschênes (président), Sylviane Laflamme (vice-présidente), Danielle Desmarais (trésorière), Gaëtan St-Germain (secrétaire), et de ses administrateurs : Sylvie Forgues, Roger Mireault et André Tétreault. Au nom de toutes les personnes sourdes, devenues sourdes, malentendantes et sourdes aveugles des Laurentides, le nouveau conseil remercie tous les collaborateurs, bienfaiteurs, donateurs, commanditaires et partenaires de ses missions pour leurs précieuses contributions ! Merci à toutes et tous !



Photo : APPAL

Sur la photo, en première rangée : Sylvie Forgues, Roger Mireault, Danielle Desmarais. À l'arrière : Gaëtan St-Germain, André Deschênes, président, Sylviane Laflamme, André Tétreault.

L'APPAL gagne le Prix « Hommage à la réussite 2005 »

C'est dans le cadre de ses rituels annuels que la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-de-Blainville (CCITB) déroulait le grand tapis rouge pour inviter ses finalistes du prix « Hommage à la réussite 2005 » à la 19^e édition d'une grande soirée de reconnaissance pour leur contribution au développement économique et social. L'Association des personnes avec problèmes auditifs des Laurentides (APPAL), ayant retenu l'attention pour ses actions en vue de favoriser l'intégration et le maintien en emploi de personnes sourdes, avait délégué Mesdames Sylviane Laflamme (vice-présidente) et Marilyn Laurier (directrice générale) pour la représenter lors de ce gala.

Le vendredi 10 juin dernier, tous les finalistes et sympathisants des missions de la Chambre de commerce se sont rendus au Centre culturel et communautaire de Thérèse-de-Blainville de Sainte-Thérèse où des membres du Comité organisateur et autres artistes les attendaient dans leurs plus belles parures des années 30. Feutres et habits luisants de noir, paillettes, plumes et soie étaient de mise et ont fait briller tous les clichés de la fête. C'est sous le thème populaire et riche en couleurs de l'époque *A/ Capone* et du Chicago de la prohibition que les invités se sont fait flirter par des boas, faux pistolets et sourires avant d'être admis à une salle majestueusement préparée pour l'événement.

Plus de 350 convives ont assisté aux célébrations et partagé les plaisirs d'un festin digne de reines et de rois ! Bien des éléments visuels ont su capter l'attention de nos interprètes et déléguées... dont notre vice-présidente éprise par les expressions d'un comédien tout aussi populaire par sa beauté que par ses chants, Monsieur Robert Marien. Orchestre et danseurs dynamiques pouvaient être vus de partout, puisque les technologies multimédia se montraient fières de leurs grands écrans.

Par le rythme soutenu d'une animation bien rôdée, ce prestigieux gala allait surprendre les invités de la table 74, « notre » table, sise bien à l'avant. Après avoir applaudi les divers numéros du spectacle et gagnants des premières catégories rendant hommage à des entreprises et personnalités du monde des affaires, deux invités spéciaux, Messieurs Joël Boulay d'Intégration Travail Laurentides (ITL / SEMO) et Guy Earl d'Emploi-Québec, ont été appelés à présenter le grand gagnant de la catégorie « Entreprise ou organisme favorisant l'insertion et le maintien en emploi de personnes handicapées ». Trois organismes finalistes attendaient impatiemment le « Et le gagnant est... » des animateurs invités : Me Alexandre Poce de la Fondation pour la recherche sur la moelle épinière (avocat très célèbre de la fondation), M. Walid Alem propriétaire du Tim Horton's de Sainte-Thérèse, Sylviane et Marilyn pour l'APPAL.

Les trois finalistes, au même titre que tous les autres, avaient eu droit à leur minute de gloire par la présentation individuelle d'un court métrage réalisé par la Chambre et son complice de la communauté, Monsieur Jacques Leclerc. Des images saisissantes et projetées sur écran géant... aux yeux de tous... de quoi émouvoir n'importe quelle vice-présidente. Mais encore moins que ces premiers mots signés par l'une de nos interprètes (Linda Sawyer et Huguette Gaussiran)... « Et le ou la gagnante de la catégorie est... L'Association des personnes avec perte auditive des Laurentides ! ». Quoi ! ?

Sylviane criait de joie et d'étonnement... tout près de Marilyn devenue muette... Il y avait de quoi être surprises par cette reconnaissance aux côtés d'autres grands finalistes et gagnants ! La vice-présidente de l'APPAL a commencé par tirer sa directrice par le bras pour être accompagnée devant la foule en applaudissements, mais sa victime l'ayant suppliée de monter sur scène « fière et seule » pour aller chercher tous les hommages... Sylviane a été accueillie sous les projecteurs pour recevoir le prix au nom de l'association.

Visiblement émue et émouvante, notre chère Sylviane (déjà une vedette dans nos cœurs et notre communauté) a réussi à rendre muets plus de 300 invités qui cherchaient à entendre, puis à comprendre une voix exprimée par les mains, puis découverte par l'interprétation de Linda Sawyer. C'est en notre nom à nous toutes et tous que la vice-présidente de l'APPAL a fait rejaillir le bonheur et le plaisir de cette reconnaissance. Ayant certainement réussi à en sensibiliser quelques-uns dans la salle, demeurés attentifs à une autre façon de communiquer, Sylviane aura réussi, malgré le stress du moment unique, à faire passer le message de personnes qui, comme elle, connaissent les obstacles rencontrés pour faire valoir ses capacités au travail, pour faire connaître le bien-fondé de l'accessibilité et de l'autonomie, et pour remercier Emploi-Québec pour sa contribution à des conditions favorisant l'intégration. Car, il faut bien le souligner, c'est grâce à une « commandite » d'Emploi-Québec que les services d'interprétation ont été payés et que les interprètes ont pu apprécier et partager avec nous ce faste repas et cet inoubliable gala.

Puisqu'une image vaut mille mots, nous vous laissons juger par vous-même les mémoires visuelles de notre soirée, sourires complices et moments de fierté. Merci aux personnes sourdes qui ont fait grandir l'APPAL et notre communauté par leurs contributions au marché du travail, par leur courage et une détermination qui inspirent. Merci ! ■



Photo : Journal Nord-Info

La vice-présidente de l'APPAL, Sylviane Laflamme, reçoit le prix Hommage à la réussite 2005 pour l'APPAL, gagnante du prix dans la catégorie Organisme favorisant l'intégration des personnes handicapées. (extrait du journal Nord-Info, édition du 18 juin 2005, sur le Gala Hommage à la réussite 2005 de la Chambre de commerce et d'industrie Thérèse-de-Blainville.

Assemblée générale annuelle de l'ASE



Par Céline MARTINEAU, coordonnatrice

Photos : ASE

Le samedi 11 juin 2005 avait lieu notre assemblée publique d'information en avant-midi, ainsi que notre assemblée générale annuelle en après-midi.

Une vingtaine de personnes étaient présentes à l'assemblée publique d'information où nous avons parlé des modifications aux règlements généraux des OSBL. Pour en parler, nous avons invité monsieur Léon Bossé, devenu sourd et membre honoraire du CQDA, qui a beaucoup d'expérience sur le sujet.



Céline Martineau, coordonnatrice, interprète les propos de Léon Bossé.

À 13 h débutait l'assemblée générale annuelle à laquelle 33 personnes ont participé. L'objectif du conseil d'administration était de combler les postes vacants. L'objectif a été atteint puisque nous avons maintenant sept personnes au conseil d'administration.

Malgré la chaleur torride de cette journée, il faisait plus de trente degrés, une trentaine de personnes ont participé au souper également offert par l'ASE. Heureusement que nous avions opté pour un repas froid.

Les membres du conseil d'administration pour 2005-2006

Président : Ronald Fournier; Vice-présidente et directrice de la promotion : Dania Romero; Trésorier : Stéphane Jacques; Directeur des loisirs : Vincent Leduc; Administratrice : Audrey Lessard; Secrétaire : Alexandra Nadeau; Administratrice (entendante) : Nathalie Lachance.

Si vous souhaitez obtenir une copie de notre rapport annuel 2004-2005. Vous pouvez en faire la demande à la coordonnatrice. Vous y trouverez la liste des activités de loisirs passées, celles à venir, les activités de promotion passées et à venir ainsi que le bilan et le rapport financier 2004-2005. ■



De gauche à droite : Vincent Leduc, Audrey Lessard, Céline Martineau, Nathalie Lachance, Ronald Fournier, Dania Romero. À l'avant : Alexandra Nadeau et Stéphane Jacques.

Centre d'aide en français écrit pour les sourds



Centre d'aide en français écrit pour les sourds

Aide en français écrit pour la communauté sourde : gratuit - individualisé - en LSQ

Dès le mois de septembre, le Centre d'aide en français pour personnes sourdes ouvrira ses portes pour vous accueillir. La monitrice sourde vous attendra pour vous offrir de l'aide dans votre démarche d'amélioration de votre français écrit. Sur place, vous pourrez :

- faire divers exercices sur papier ou ordinateur;
- visionner des vidéos explicatives en LSQ;
- découvrir les logiciels LSQ d'apprentissage du français;
- obtenir de l'aide pour vos devoirs ou pour comprendre votre correspondance d'affaires;
- etc.

Le CAFÉS est situé à l'Université du Québec à Montréal, pavillon De Sève, 320 Sainte-Catherine Est, local DS-4564.

Vous n'avez pas besoin de prendre un rendez-vous !

- Pour connaître les heures d'ouverture :
- regardez sur le site du Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd <http://www.unites.uqam.ca/surdite/caf.htm>;
 - contactez Rachel Berthiaume à berthiaume.rachel@courrier.uqam.ca ou au (514) 987-6911 (voix et ATS).

Le CAFÉS est ouvert à tous !

Soyez les bienvenus

Retrouvailles • Par Sacha GAUTHIER

Aux 30 ans de la Polyvalente Lucien-Pagé à Montréal

Que de beaux souvenirs des dix dernières années remémorés lors des retrouvailles. J'ai beaucoup appris en français et en mathématiques avec mes professeurs Louise Lussier, Lisette Hogues et Lia Leonelli. ■



Photo : Sacha GAUTHIER



Association des Sourds de l'Estrie inc.

Depuis 1968

Fondée en 1930 et incorporée en 1968

600, rue Woodward, suite 200, Sherbrooke, Qc J1G 1W3

ATS : (819) 563-2313 avec répondeur en fonction 24 heures

Voix : (819) 563-1186 • Télécopieur : (819) 563-3476

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2005-2006

Ronald Fournier, *président* • Dania Romero, *vice-présidente et directrice de la promotion* • Stéphane Jacques, *trésorier* • Alexandra Nadeau, *secrétaire* • Vincent Leduc, *directeur des loisirs* • Audrey Lessard, *administratrice* • Nathalie Lachance, *administratrice*

Cet article est le premier d'une série qui décriront les différents projets de recherche que nous menons, seuls ou avec nos partenaires. Les objectifs des travaux du Groupe sont de : 1) décrire la grammaire de la LSQ, 2) contribuer au développement de matériel d'enseignement et d'apprentissage bilingue LSQ/français pour les enfants et les adultes sourds, et pour les adultes entendants (parents, interprètes, etc.) et 3) expérimenter et évaluer des approches bilingues LSQ/français en éducation, réadaptation et alphabétisation.

Après six années d'expérimentation, une année de diffusion, l'approche bilingue LSQ/français en éducation... enfin reconnue !

Cet article est écrit en collaboration avec nos partenaires de l'école Gadbois. Nous profitons de la toute récente nouvelle de la reconnaissance officielle de l'approche bilingue en éducation par le ministère de l'Éducation - maintenant ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) - , pour présenter une brève description du projet d'approche éducative bilingue LSQ/français expérimentée pendant six ans.

En 1997, le projet d'expérimenter l'approche bilingue a vu le jour grâce à l'initiative de l'Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs (AQEPA) qui a invité l'école Gadbois, le Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd de l'UQAM et un représentant des personnes sourdes pour discuter d'un projet d'approche scolaire permettant d'intégrer la LSQ dans l'enseignement du français. Plusieurs organismes se sont joints à ce premier groupe pour former le comité de départ (Centre Jules-Léger, école Joseph-Paquin, IRD, OPHQ, et polyvalente Lucien-Pagé). La première année a permis de définir le mandat de l'expérimentation et de préciser le cadre théorique de l'approche bilingue définie pour l'expérimentation. Le mandat, tel qu'il a été déposé, se lit comme suit : « *En lien avec l'élaboration d'une recherche-action qui utiliserait la langue des signes québécoise (LSQ) dans un contexte d'éducation préscolaire ou primaire pour en arriver à l'approche bilingue LSQ-français :*

- produire une étude longitudinale portant sur les modalités d'apprentissage de deux langues : langue signée (LSQ) et langue française;
- entreprendre l'élaboration d'activités et de matériel pédagogique pour des élèves sourds gestuels de niveau préscolaire ou primaire. Ces activités et ce matériel seraient élaborés en lien avec l'utilisation de la langue des signes québécoise (LSQ) comme outil complémentaire pour l'apprentissage du français pour les trois volets (oral, lecture et écriture). »

Dès le début, il était clair pour tous les membres du comité qu'un tel projet supposait la présence en classe d'une personne sourde qui assurerait l'enseignement de la LSQ et qui, avec l'enseignante entendante, interviendrait en classe pendant les activités de français. Au cours de l'été 1997, le ministère de l'Éducation donnait son accord à l'implantation d'une recherche longitudinale (six ans), afin d'explorer une approche pédagogique qui intègre la LSQ dans un contexte scolaire.

L'expérimentation en classe a commencé en septembre 1998 avec un groupe de huit élèves de 1^{re} année, deux enseignantes et un formateur sourd. En 2000-2001, le projet compte dix-huit élèves dans quatre classes: maternelle, 1^{re} année, 2^e année et 3^e année. Le nombre d'élèves varie ensuite de 25 en 2001-2002, à 20 en 2002-2003 et 21 en 2003-2004. Le nombre de personnes impliquées dans le projet a augmenté au fil des années: trois enseignantes et deux formateurs sourds en 2000-2001, quatre enseignantes et trois formateurs sourds en 2003-2004. S'ajoutaient à cette équipe l'enseignante-ressource, une chercheuse de l'UQAM et deux orthophonistes. De plus, la chercheuse de l'UQAM travaillait en collaboration avec plusieurs autres membres du Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd (par exemple, pour la conception, l'élaboration et la correction de tests).

La compétence des élèves en LSQ à leur entrée dans les classes bilingues était très variable : quelques-uns avaient acquis la langue avant l'âge scolaire, d'autres en étaient aux premiers signes. Il n'y a eu aucune sélection et les élèves ont été classés selon les recommandations des enseignantes. Pendant les premières années 1998-2000, les enseignantes et le formateur ont d'abord travaillé à améliorer la compétence en LSQ des élèves. Les chercheurs se sont concentrés sur des activités de conscientisation langagière en LSQ. Ils ont également précisé une approche de la lecture dans laquelle le sens des mots du français est abordé par la LSQ et non par la forme phonologique.

L'année 2001-2002 a marqué la création de tests en lecture et en LSQ. Ces tests ont été conçus, administrés et corrigés par les chercheurs. Conformément à ce qu'on trouve dans les épreuves de lecture du MEQ, les questions des tests de lecture font appel aux opérations mentales de repérage, regroupement, sélection et inférence. Pour la LSQ, un test comportant 22 phrases à répéter a été créé, testé et validé. Il a été administré aux élèves de tous les niveaux à l'automne et au printemps. Il a permis de montrer que l'ensemble des élèves a progressé entre les deux épreuves. Un tel test représente donc une étape marquante du projet en termes d'élaboration d'un outil de maîtrise de la LSQ. Ces outils sont indispensables dans un projet bilingue.

L'analyse des résultats des élèves aux épreuves annuelles de français et de LSQ de 2001 à 2004 a montré que 1) il y avait

Développement de ressource
pour personnes handicapées
physiques et sensorielles



Service d'intégration
professionnelle pour
personnes handicapées
physiques et sensorielles



un projet de La Bourgade inc.



OPÉRATION SÉCUR-IMPACT

Le stationnement réservé, ça se voit!

1001, boul. Maisonneuve Est, 5^e étage, B.P. 527
Montréal (Québec), H2L 4P9

Téléphone : Voix (514) 526-0887
ATS (514) 526-6126
Télécopieur : (514) 527-1028

Courriel : letape@letape.org
Site Web : www.letape.org

progrès en LSQ et 2) il y avait une corrélation statistique significative entre les habiletés en lecture en les habiletés en LSQ. En effet, globalement, les élèves qui réussissent bien en LSQ, réussissent bien en lecture. Les élèves qui ne performant pas bien en LSQ, ne performant pas bien en lecture¹.

Au cours de l'année 2003-2004, l'expérimentation s'est poursuivie en classe. En plus, nous avons le mandat de préparer l'expansion de l'approche à l'école et à l'extérieur de l'école, entre autres, à l'école secondaire Lucien-Pagé. La formation des futurs intervenants dans les classes bilingues fait l'objet des travaux de cette année-là, de même que la préparation de matériel pour l'enseignement. Des sessions de formation ont eu lieu en 2004-2005. Elles ont porté sur les bases théoriques de l'approche et leurs conséquences sur les interventions pédagogiques. Un cédérom pour accompagner ces formations a été élaboré par l'enseignante-ressource. Il contient des exemples concrets enregistrés en classe des principes à illustrer. Un autre projet est en cours de réalisation; il s'agit de déterminer le profil du lecteur, du scripteur, du signeur et du communicateur. Ensuite, des suggestions d'activités seront proposées en lien avec ces profils. Certaines de ces activités ont été expérimentées en classe au cours des six dernières années, d'autres auront à être réalisées.

En mai 2005, nous pouvons tous nous réjouir de la bonne nouvelle : le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) **ouvre enfin la voie à l'approche pédagogique bilingue (LSQ/français) pour les enfants sourds du Québec.** Le modèle de service, tel qu'il a été expérimenté, s'étendra aux écoles primaires et secondaires de la province dans les écoles qui le souhaitent, en commençant par celles de Montréal et des environs. Le Ministère accorde un budget récurrent afin de permettre l'embauche de personnel spécialisé (formateurs sourds et enseignante-ressource). L'année 2005-2006 servira, entre autres, à mettre sur pied la formation nécessaire aux intervenants des classes bilingues et à déterminer les critères qui définiront le statut des formateurs sourds.

C'était là, un bref résumé historique de l'expérimentation de l'approche bilingue LSQ/français qui a eu lieu à l'école Gadbois. Toutes les étapes de ce projet ont été documentées en détail et consignées dans les rapports (deux rapports par année, depuis 1998) disponibles à la bibliothèque de l'école ou (bientôt) sur le site du Groupe de recherche sur la LSQ et le bilinguisme sourd de l'UQAM (<http://www.unites.uqam.ca/surdite/index.htm>). Le rapport final énumère les recommandations et les conditions nécessaires à l'implantation de l'approche en termes de reconnaissance de la LSQ comme langue d'enseignement, de formation à court et à long terme, de poursuite de la recherche, de développement de matériel, etc.

Dans la prochaine chronique, nous vous présenterons un projet de collaboration entre des parents entendants d'enfants sourds et des chercheurs du Groupe de recherche sur l'appropriation de la notion d'approche bilingue en surdité.

¹ - Pour un compte rendu détaillé de l'analyse des productions des élèves voir les rapports de l'expérimentation bilingue 2002, 2003, 2004. ■



**LA RENTRÉE ARRIVE :
PRÉPAREZ VOTRE C.V. !**

Audrey ROUSSEAU, conseillère en emploi

Le début de l'automne se pointe déjà le bout du nez et, pour plusieurs, cela amorce aussi une démarche de recherche d'emploi. J'ai pensé, avec cet article, vous informer sur les différentes étapes du processus d'embauche des entreprises et vous donner quelques trucs pour accroître vos chances de décrocher un emploi.

Sachez que le processus d'embauche peut durer de deux semaines à six mois selon l'importance du poste à combler et le nombre d'étapes à franchir afin de trouver le candidat qui détient les qualifications requises pour occuper le poste.

La première étape du processus est la présélection des candidats à l'aide du C.V. Les personnes responsables des ressources humaines débutent très souvent leur processus d'embauche en faisant d'abord une sélection des C.V. qu'ils ont déjà reçus, car ils les conservent habituellement durant une période de six mois. Ensuite, s'ils ne trouvent pas de candidat intéressant, ils affichent le poste dans le journal ou sur différents sites Internet. Ils peuvent recevoir jusqu'à des centaines de C.V. pour un seul poste et ils devront les trier très rapidement.

Votre C.V. doit donc susciter l'intérêt du recruteur en peu de temps. Assurez-vous d'envoyer un C.V. court (maximum de deux pages), clair, qui utilise des verbes d'action et qui ne contient aucune faute d'orthographe. Mettez le plus d'informations pertinentes sur la première page, car le lecteur est plus concentré en début de lecture. Il peut y avoir une durée d'attente d'au moins deux semaines avant que les personnes responsables n'analysent tous les C.V. reçus et ne convoquent les candidats retenus en entrevue. Les recruteurs sélectionneront peu de candidats pour l'entrevue car ils manquent souvent de temps pour en rencontrer un grand nombre. Voilà pourquoi le C.V. est un outil si important car, à cette étape, il est votre seul contact avec l'entreprise.

Ensuite, si votre candidature est retenue, vous devrez passer la deuxième étape : l'entrevue. Dans certains cas, il peut y avoir une à deux entrevues en personne, une avec le responsable des ressources humaines et une autre avec le superviseur du département. Certaines entreprises utilisent l'entrevue téléphonique comme premier contact avec le candidat. L'entrevue vise à savoir si vous avez les qualités nécessaires pour occuper le poste et découvrir aussi des raisons de ne pas vous embaucher. Le recruteur veut également valider les informations contenues dans votre C.V., votre niveau de motivation et parfois vos connaissances techniques.

Finalement, si votre candidature est retenue, la dernière étape est la prise de références. La plupart des employeurs contacteront au moins l'une de vos références. Il s'agit habituellement de votre dernier patron. Ils veulent vérifier les raisons de votre départ, savoir si vous étiez apprécié de votre dernier patron ou superviseur et si vous aviez une bonne attitude au travail. Si vous passez avec succès cette étape, vous êtes embauché! En général, plus l'entreprise est grosse, plus le processus d'embauche est long. Il faut être patient!

Si vous avez besoin d'aide dans votre recherche d'emploi, ne vous en faites pas, l'équipe d'AIM CROIT peut vous aider et un conseiller en emploi vous offrira un service personnalisé qui répondra à vos besoins et intérêts.

AIM CROIT • www.aimcroitqc.org
VOIX : (514) 744-2944 • ATS : (514) 744-2613 ■



Association Sourds, Malentendants Centre du Québec inc.

140, rue des Forges, Drummondville, Qc J2B 8B2
Téléphone : (819) 471-4889 voix, ATS, télécopieur
Courriel : asmcq@msn.com

C. A. 2005 Présidente : Claudette Vallée
Vice-Président : Germain Raïche
Trésorière : Carole Desainde
Administrateur : Yves Bolduc

Administrateur : Martin Leblanc
Administratrice : Marie-Josée Dupont
Secrétaire : Isabelle Raïche
Secrétaire adm.: France Leblanc

Bonjour à tous. Décidément, l'année 2005 est une année très occupée pour l'équipe de la Maison des femmes sourdes de Montréal (MFSM). Eh oui, en mars, nous avons eu l'organisation de notre journée internationale des femmes, en avril, le dixième anniversaire de fondation et fin avril, voilà que Suzanne Laforest et moi-même nous sommes envolées vers Vancouver pour donner deux conférences. En effet, dans le cadre du congrès intitulé « Les droits et libertés des femmes : 20 ans d'(in)égalité » nous avons été invitées à présenter notre organisme et à parler de la situation des femmes sourdes en 2005. Nous tenons à remercier la Fondation des Sourds du Québec qui nous a soutenues dans ce projet.

Le congrès était sur le 20e anniversaire des droits à l'égalité énoncé à l'article 15 de la Charte des droits et libertés. L'article 15, qui fait partie de la Loi suprême du Canada, interdit toute discrimination, qu'elle soit fondée sur la race, l'origine nationale ou ethnique, la couleur, la religion, **le sexe**, l'âge, **les déficiences mentales ou physiques**, l'orientation sexuelle ou tout autre motif. Le congrès voulait accorder beaucoup de place à l'expérience des femmes de diverses communautés dont les femmes sourdes.

L'article 15 a été un outil très important pour l'égalité des femmes au cours des vingt dernières années. Il a influencé la vie des femmes dans les secteurs de l'éducation, du sport, de la santé, de l'immigration et de la violence envers les femmes. Malheureusement, il reste encore beaucoup de chemin à faire. Voici quelques exemples mentionnés dans le programme du congrès.

- Les salaires inéquitables; les femmes gagnent environ 72,5 % du salaire des hommes
- Un taux plus élevé de pauvreté chez les femmes qui vivent seules
- Un taux plus élevé de pauvreté pour les mères monoparentales; une pauvreté plus grande se voit chez les jeunes mères, chez les femmes autochtones, chez les femmes handicapées (dont les femmes sourdes) et chez les femmes d'autres communautés culturelles.

Participation de la MFSM

Dans un premier temps, l'on a fait appel à Suzanne pour présenter la réalité des femmes sourdes au quotidien et les obstacles encore présents dans la vie de tous les jours, en 2005. Je suis très fière de notre intervenante qui a participé à une séance plénière qui avait pour thème « L'égalité à réaliser » avec quatre autres jeunes femmes de partout au Canada. Chacune des femmes a présenté une réalité différente devant près de 350 personnes, presque toutes des professionnelles travaillant à l'égalité des femmes. Cet événement nous a permis de sensibiliser plusieurs entendant(e)s à la réalité des femmes sourdes ainsi qu'à leurs besoins. Nous avons également donné de la visibilité à notre organisme à travers tout le Canada.

Voici une partie du discours de Suzanne

« On m'a invitée à participer à ce panel de discussion et j'ai donc le privilège de pouvoir parler des réalités, au quotidien, des femmes sourdes. Je trouve très important d'en parler car, actuellement, il y a encore beaucoup de difficultés dans la vie quotidienne des femmes sourdes, même si cela fait vingt ans que l'article 15 existe dans la Charte canadienne des droits et des libertés. Les principales difficultés que vivent les personnes sourdes sont : l'accessibilité aux services (santé, services sociaux, éducation, etc.), l'accessibilité aux informations (sous-tirage incomplet, pas assez d'adaptation en LSQ), la difficulté à trouver un emploi causée par le manque de sensibilisation des employeurs et le manque de qualification (diplôme), l'intégration dans la société, la discrimination et la méconnaissance de leur langue (la langue des signes québécoise).

Comme je vous ai énuméré certaines difficultés vécues par les personnes sourdes, je dois vous dire que chez les femmes sourdes, il y a d'autres difficultés qui s'ajoutent. Ce sont : la double discrimination (femme+sourde) ou la discrimination multiple (femme+sourde+immigrante ou issues de communauté ethnoculturelle ou homosexuelle) et aussi le risque plus élevé de vivre de la violence conjugale (manque d'information, culture, éducation dans les institutions). De plus, si les femmes sourdes vivent de la violence conjugale, elles ont plus de difficultés à s'en sortir parce que la communauté sourde est si petite (risque de revoir leur conjoint violent, donc plus d'isolement et aussi, plus de peur d'être jugée) et parce que les services qui leurs sont offerts sont inadéquats (police : manque d'interprète, donc aucune communication. Ex : conjoint violent entendant...) »

La deuxième conférence présentée par Suzanne Laforest et moi-même avait pour titre « Femmes sourdes en cour : une justice équitable pour toutes les citoyennes ? ». Nous avons présenté les services de la MFSM et les difficultés pour les femmes sourdes d'avoir un accès juste et équitable aux services de la justice. Nous avons proposé quelques pistes de solution. Nous avons terminé en disant que nous espérons que de plus en plus de gens percevront les personnes sourdes comme des personnes qui ont leur propre langue et leur propre culture. Nous croyons qu'il est possible que Sourds et Entendants travaillent en unissant leurs forces, leurs faiblesses, leurs connaissances et leurs compétences.

Selon nous, il est important d'encourager un changement des mentalités. Souvent, les entendants perçoivent les personnes sourdes d'abord et avant tout comme des personnes handicapées. À la MFSM, nous prouvons, depuis maintenant dix ans, qu'il est possible de faire avancer la condition des femmes sourdes, en partenariat avec les entendants. Ce n'est pas un rêve, c'est la réalité. L'équipe sourde et entendant(e) de la MFSM est là aujourd'hui pour le prouver !

Dates à retenir :

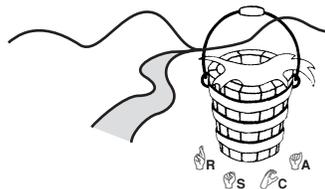
Mercredi 7 septembre 2005 : Journée portes-ouvertes de 13 h à 21 h • Sous le thème des « Étoiles », Mesdames, c'est le temps de venir vous inscrire aux activités de la MFSM et de rencontrer gratuitement des astrologues !

Samedi 15 octobre 2005 : Soirée bénéficiaire CASINO de 19 h à minuit • **Les hommes sont les bienvenus !**
Billets vendus à la MFSM : 20 \$ avant et 25 \$ à la porte

Erratum

Dans le dernier numéro, une erreur s'est glissée dans l'article de la Maison des femmes sourdes de Montréal. Au dernier paragraphe, il aurait fallu lire : « Pour couronner le tout, il y eut huit gagnants qui ont reçu un certificat-cadeau leur donnant droit à un forfait pour deux personnes dans un Couette & Café... les chanceux ! »

Nous nous excusons des incon vénients qu'a pu causer cette erreur. ■



**Le bureau est ouvert à l'année
Le mardi et le vendredi de
9 h 00 à 16 h 00**

Regroupement des Sourds de Chaudière-Appalaches inc.
12480, 1re Avenue Est, Saint-Georges, Beauce (Québec) G5Y 2E1
Tél.: (418) 227-8950 voix / ATS • Télécopieur : (418) 227-0942
Courriel : rsca@globetrotter.net

7^e Congrès canadien des Sourds — CCS2006 —

Artistes sourds recherchés et des aubaines incroyables à l'achat d'un forfait

Par Alain TURPIN, coordonnateur des relations publiques



Partout, d'ici juillet 2006, les Sourds pourront identifier le CCS2006 grâce à cette image. Cette œuvre de l'artiste bien connue, Pamela Witcher, servira d'emblème au 7e Congrès canadien des Sourds.

L'organisation du CCS2006 travaille activement et a récemment loué une salle réputée de Sainte-Foy, la salle Albert-Rousseau. Dans cette salle, pouvant accueillir jusqu'à 1 300 spectateurs, auront lieu, du 19 au 22 juillet 2006, l'exposition d'arts visuels et les différents spectacles du Congrès. Située à quelques kilomètres de l'hôtel Plaza de Sainte-Foy, lieu du CCS2006, cette salle servira également à la cérémonie de clôture du samedi 22 juillet 2006. Cette fête sera sûrement inoubliable.

L'aubaine à saisir pour les participants est de se procurer un forfait avant le 31 août 2005 et de profiter ainsi d'un rabais incroyable allant de 100 \$ à 150 \$ selon la date de l'inscription et du paiement. Comme le montre le tableau suivant, les coûts d'inscription varient selon la date d'achat du billet. Le forfait inclut l'obtention du programme du congrès et d'un billet de théâtre, l'accès à la cérémonie d'ouverture, aux ateliers, aux forums, aux kiosques et à la cérémonie de clôture (banquet/spectacle). L'accès aux ateliers, aux stands et aux expositions est gratuit pour les 18 ans et moins. À titre d'information, le coût d'un billet pour la cérémonie de clôture (banquet et spectacle) est, à lui seul, de 100 \$. Pourquoi ne pas bénéficier d'un forfait à un coût incroyable pour la durée entière du congrès soit du 19 au 22 juillet !

Coût

Forfait pour les adultes : Forfait tôt (avant le 31 août 2005) 200 \$;

Forfait régulier (1er sept. 2005 au 16 avril 2006) 300 \$;

Forfait tardif (après le 16 avril 2006) 350 \$

Forfait pour les jeunes/aînés (*) : Forfait tôt (avant le 31 août 2005)

150 \$; Forfait régulier (1er sept. 2005 au 16 avril 2006) 250 \$;

Forfait tardif (après le 16 avril 2006) 300 \$

(*) : Jeunes, 19 ans à 30 ans. Aînés, 55 ans et plus. Une photocopie de pièce d'identité est obligatoire pour bénéficier du tarif *jeune/étudiant* ou du tarif *aîné*.

Nous invitons les gens à saisir cette occasion en s'inscrivant **avant le 31 août 2005**. On peut télécharger le formulaire du participant qui est disponible sur le site Internet du CCS2006 à l'adresse www.ccs2006dcc.org ou en demandant un formulaire à Guylaine Boucher, au secrétariat de l'organisation, à l'adresse postale suivante : Congrès canadien des Sourds 2006 • 200, rue Crémazie Est, Montréal (Québec) H2P 1E3

Artistes sourds recherchés

Qui veut démontrer ses talents et se produire devant un public d'au moins 500 personnes à la réputée salle de spectacle Albert-Rousseau ? C'est une chance unique pour les Sourds de réaliser un rêve en participant à un événement marquant de la communauté sourde.

Toutes les formes d'art de la scène sont acceptées. Comme nos besoins sont très variés, **TOUS** les spectacles — qu'ils soient de dix minutes ou de deux heures — seront évalués : danse, théâtre, monologue, mime, poésie en langue des signes ou autre.

La date limite pour s'inscrire est le **15 septembre 2005**, et la sélection définitive des artistes sera connue le **30 octobre 2005**. Les candidats retenus seront avisés par la poste et l'avis d'acceptation sera accompagné de renseignements plus détaillés en rapport avec leur participation à l'événement.

Pour plus d'informations et/ou pour acheminer la demande à Érick Jalbert, coordonnateur-théâtre, veuillez communiquer avec lui par courriel e.jalbert@ccs2006dcc.org ou par téléphone au 514-890-1249 (ATS). Également, l'on peut écrire au bureau de l'organisation à l'adresse indiquée en haut ou en remplissant le formulaire Appel aux artistes disponible sur le site web du CCS2006. ■

Nouvelles de l'ASL

Par Christine DESJARDINS
Coordonnatrice

Assemblée générale annuelle

Le 27 mai dernier, avait lieu la 15e assemblée générale annuelle de l'Association des Sourds de Lanaudière (ASL). Trente personnes étaient présentes — membres, interprètes et autres.

La rencontre s'est déroulée dans le respect de l'ordre du jour. Le plan des activités et autres documents furent présentés par projection, agrémentés d'explications détaillées et claires, le tout à la satisfaction des membres présents.

Madame Colette Frappier a été réélue au poste de présidente alors que madame Nicole Normand occupe le poste de vice-présidente. Noëlla Vienne-Picard a été nommée secrétaire. Quant au poste de trésorier, c'est monsieur Richard Bernard qui le détient. Trois administrateurs complètent le conseil soit : Michel Desjardins, Richard Geoffroy et Rock Savoie.

Nos félicitations aux heureux élus. ■



Voici le nouveau conseil d'administration 2005 - 2006 : de gauche à droite : Richard Geoffroy, Noëlla Vienne-Picard, Michel Desjardins, Colette Frappier, présidente, Rock Savoie, Nicole Normand et Richard Bernard



Vue de l'assemblée générale.



L'Association des Sourds
de Lanaudière inc.



200, rue de Salaberry, local 123
Joliette (Québec) J6E 4G1
Tél.: (450) 752-1426 VOIX ou ATS

Nouvelles du CLSM

par Guy FREDETTE, secrétaire

Nouveau conseil d'administration 2005 - 2006

Le 31 mai dernier, les nouveaux élus au conseil d'administration sont entrés en fonction. L'archiviste et secrétaire, Guy Fredette, a pensé demander aux élus de prêter serment, comme le font les députés au gouvernement, afin de montrer leur allégeance au conseil, puis de signer le livre d'or de l'organisme.



Le nouveau conseil d'administration. De gauche à droite : Roland Bolduc, administrateur, Raymond Guérard, président, Guy Fredette, secrétaire, Jean-François Joly, administrateur, Réjean Brisebois, trésorier, Carole Latulippe, vice-présidente et Francis Lambert, organisateur.

Photos : Guy FREDETTE

Nouvelles de l'âge d'or

Le 10 mai dernier, le comité de l'âge d'or du CLSM organisait le 37^e couronnement de la Reine des Mères. Quatre-vingt-cinq convives étaient présents pour l'événement.

Sept duchesse étaient en lice. C'est **madame Denise Girouard** qui fut élue Reine des Mères 2005. Félicitations.

Suite au couronnement, il y eut des jeux et des activités pour tous. ■



Les membres regardent attentivement les nouveaux élus prêter serment.

Voyage de pêche à Amos (Abitibi) • Par Guy FREDETTE

Du 13 au 21 juin dernier, quatre amis – Oza Lauzon, Azarias Vézina, Maurice Livernois et Guy Fredette – ont fait un voyage de pêche à Amos. Les quatre comparses ont loué un chalet près du lac Beauchamp situé dans un magnifique environnement.

Là-bas, en plus de pêcher, ils ont visité la résidence des clercs de Saint-Viateur et y ont rencontré deux frères sourds – Clermont Champagne et Pierre Raymond – qui étaient très heureux de les recevoir. Ces religieux s'ennuient un peu à cause de l'éloignement de la résidence. ■



La belle vue de la résidence des clercs de Saint-Viateur.

Photos : Guy FREDETTE



La sœur Lucienda Lefebvre est chargée du lavage à la résidence des clercs de Saint-Viateur. Elle a 85 ans et est en bonne santé. Nous lui souhaitons de la conserver longtemps.



Nouvelles du Club Lions Montréal-Villeray (Sourds)

par Guy FREDETTE, secrétaire

Le 11 juin dernier, le Club Lions Montréal-Villeray (Sourds) organisait un souper en l'honneur du président sortant, Roland Bolduc.

Organisé avec succès par Maurice Baribeau et Gilles Gravel, ce souper, préparé par la Popotte roulante, a attiré une cinquantaine de personnes dont plusieurs dignitaires dont le chef du protocole, Azarias Vézina, et l'ancien gouverneur et membre du comité surdité, Bernard Rivet. D'anciens interprètes ont aussi participé à l'événement. Au cours de la soirée, Francine Livernois et Yvan Hart furent les interprètes bénévoles. Un grand merci à eux. Deux nouveaux membres Lions se sont aussi joints au Club lors de cette soirée. ■

Photos : Guy FREDETTE



Les membres du Club ont offert un cadeau-souvenir au président Roland Bolduc, soit la précieuse statue de verre des Lions, afin de souligner son troisième mandat au poste de président. On le voit en compagnie d'Azarias Vézina et de Bernard Rivest.



L'intronisation de deux nouveaux membres, Carmen Thériault et Carole Latulippe, que l'on voit en compagnie de leur parrain.



Gilles Gravel a été choisi à titre de membre de l'année.



Visite au puits municipal de la source d'eau dont le puits est très profond. Ce puits contient l'une des eaux les plus pures du Québec.



Visite au Refuge Pageau (Pierre) qui soigne les animaux sauvages blessés et qui seront, par la suite, remis à la nature.



Les hommes se préparent pour aller pêcher au domaine Preissac, près de Cadillac. Guy n'avait pas pêché depuis au moins 35 ans.



CLUB LIONS MONTRÉAL-VILLERAY (SOURDS)

Visite au Manoir Cartierville - Vente de gâteaux aux fruits, de lapins en chocolat
Journée spaghetti - Épluchette de blé d'Inde - Cochon braisé, etc.

LION Roland BOLDUC, président 2005-2006

(514) 453-1266

(514) 453-8766

Courriel : rolandbolduc@videotron.ca



8146, rue Drolet
Montréal (Québec) H2P 2H5

* Si nécessaire par le SRB
1 800 855 0511

Vous pouvez devenir membre du Club Lions.



*Le plus grand rassemblement
de sport adapté en Amérique*

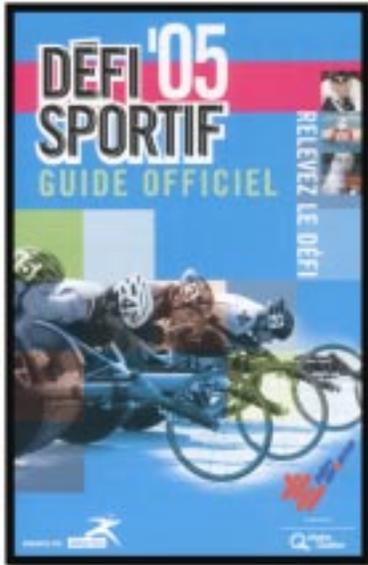
www.defisportif.com

Brillantes performances au 22^e Défi sportif

Par André DUMONT

Le soleil est brièvement sorti des nuages pour briller sur les athlètes du Défi sportif, le dimanche 1er mai dernier, alors que se concluait la 22^e présentation du plus grand rassemblement de sport adapté en Amérique. Spectateurs, parents et amis ont eu droit à une pluie d'exploits sportifs. Chantal Petitclerc, athlète et porte-parole du Défi sportif, a terminé première au 10 km de la Classique de courses en fauteuil roulant Loto-Québec. Chez les hommes, Michel Filteau s'est avéré de loin le plus rapide.

Dans d'autres disciplines, ce sont des athlètes de l'extérieur qui se sont distingués. On n'a qu'à penser au boccia où, pour la première fois, des joueurs de Hongrie et de Hong Kong montaient sur le podium. À la Coupe du monde d'escrime en fauteuil roulant, les Français ont récolté les plus grands honneurs à l'épée, au fleuret et au sabre. Et que dire des cinq équipes d'hockey balle auditif qui ont disputé des matchs enlevants et des luttes très serrées tout au long du tournoi.



Le Défi sportif a également réuni pas moins de 1 300 jeunes de 30 écoles du Québec. À chaque fois que se terminait une compétition d'athlétisme, de soccer ou de natation, la fête était à son comble au Complexe sportif Claude-Robillard. Pendant cinq jours, les quelque 2 700 athlètes ont agilement démontré que l'activité physique est à la portée de tous, que l'on soit handicapé ou pas. Leur détermination à toute épreuve étonne toujours, même si pour eux, elle va de soi. ■

Mon métier de rêve

Par Lucie BOURASSA,
secrétaire du C.A.

L'AMS participe régulièrement à la Table de concertation pour personnes handicapées du Haut-Richelieu. Cette participation de notre organisme a valu à deux de nos membres d'être choisis pour l'activité « Mon métier de rêve » organisée par le comité de la Table.

Le 7 mai dernier, une jeune membre de l'AMS a vécu sa journée de métier de rêve avec le **photographe Michel Pardiac**, à son studio de Saint-Jean-sur-Richelieu. Ainsi, **Laurence Bourassa-Lemieux** a pu observer le photographe à l'oeuvre, qui lui a même permis de faire quelques photos avec son appareil. Elle a aussi pu manipuler l'appareil-photo du photographe de l'hebdo local, Rémy Boily du Canada-Français. Elle veut davantage poursuivre en photographie.



Le 25 mai dernier, c'était le tour de **notre président, Denis Pelletier** qui a été « pilote d'un jour », grâce au **pilote Richard Paradis**, aussi adjudant des Forces armées. Le vol a duré une heure vingt et Denis a été aux commandes du Cessna pendant environ 30 minutes et ce, malgré un bon vent. Le tout a été rendu possible grâce au club de loisirs sportifs de la base militaire et au club de loisir aéronautique du Haut-Richelieu. **Un interprète du SIVET** était là pour rendre toutes les informations accessibles. Le comité de la Table a défrayé ces services à même la subvention allouée par le GAPH-R-S. Demandez des nouvelles de cette journée à Denis Pelletier, il « flottait » une fois revenu sur terre...

Enfin, il y aura un article dans l'hebdo local à ce sujet. Un dîner de clôture, réunissant les huit personnes choisies pour réaliser leur « métier de rêve », a eu lieu le 13 juin et les services d'un interprète du SIVET ont aussi été couverts par la Table. Les autres personnes handicapées ont posé plusieurs questions sur la surdité. Ce fut une excellente activité pour tout le monde.

Nous verrons s'il y aura une suite l'an prochain. Toutes les associations veulent répéter l'expérience. Et les professionnels choisis ont été très accueillants et impressionnés par les aptitudes et talents des participants d'un jour!

Nous vous souhaitons autant de plaisir dans vos régions respectives !

AGA reportée

Compte tenu de la canicule, une partie de l'AGA de l'AMS a été reportée à l'automne 2005. Bon été ! ■



Association Sportive des Sourds du Québec

4545, av. Pierre-de-Coubertin
C.P. 1000 succursale « M »
Montréal (Québec) H1V 3R2

Ghysline Fiset, présidente

www.assq.org

Pour information : Tél.: (514) 252-3069 / SRB : 1-800-855-0511

Association Montérégienne de la Surdité Inc.

.....**AMS**

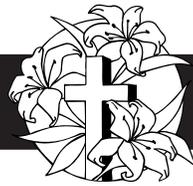
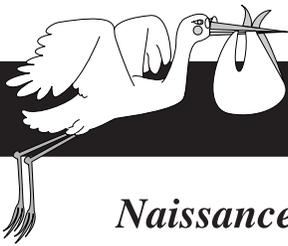
148, Jacques-Cartier Nord, bureau 26
Saint-Jean-sur-Richelieu, QC J3B 6B6
Info : ATS et voix : (450) 358-1911
Courriel : amsinc2@hotmail.com

CAFÉ-JOURD



Bienvenue à tous!

Rencontre • Jeux • Jaser • LSQ
Social Sourd • Fête • Évènement
Conférence



Naissances, mariages et décès

Naissance



Jade-May à trois jours.

Julie Laroche et John Klaver sont les fiers parents d'une fillette, **Jade-May** Klaver, qui est née le 31 mai 2005 à 18 h 51, à la surprise de ses parents. À sa naissance, elle pesait 9 livres et 9 onces. C'est un bébé en pleine santé. Première petite-fille de Christiane Ste-Marie et de Serge Laroche, elle est très choyée par son entourage.

Félicitations aux heureux parents.

Décès

À Montréal, le 28 avril 2005 est décédée **Dame Laurette Gagnon** à l'âge de 87 ans. Épouse de feu Laurent Bernard, elle laisse dans le deuil ses enfants : Richard (Doris Paquet) et Francine (Luc Lalonde).

À Montréal, le 16 mai, est décédé **Monsieur Marc Laflamme** à l'âge de 77 ans. Il était l'époux de Suzanne Salagan.

Au Manoir Cartierville, le 13 juin, est décédée **Dame Marie-Jeanne Hébert** à l'âge de 89 ans.

À la maison-mère des sœurs de la Providence, le 15 juin, est décédée **sœur Thérèse Bastien** (sœur Rose-Malthide) à l'âge de 87 ans. Enseignante auprès des sourdes pendant 40 ans, elle a confectionné des couvre-pieds aux personnes sourdes pendant 28 ans. ■

Nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

L'Art-Expression et la naissance d'un nouveau partenariat entre l'ADOO et le Centre de femmes Antre-Hulloise

Une collaboration de
Constance ALLAIN

Suite à une entente de collaboration entre l'ADOO et le Centre de femmes l'Antre-Hulloise, des ateliers d'art-expression sont offerts aux femmes malentendantes et sourdes de notre région. Dans le cadre de notre programme d'alphabétisation, nous souhaitons développer des outils d'animation qui facilitent l'apprentissage de modes de communication. De plus, il nous apparaît important de prioriser la mise en place de partenariats entre les organismes communautaires afin de favoriser l'intégration de la communauté sourde et de répondre à leurs différents besoins.

L'Antre-Hulloise est un centre polyvalent pour femmes, membre de l'R des centres de femmes du Québec. La mission des centres de femmes est, essentiellement, d'offrir divers services d'aide aux femmes, de développer des programmes visant leur mieux-être et de favoriser l'émergence d'une grande solidarité afin d'améliorer l'ensemble de la condition féminine.

C'est dans ce cadre que l'Antre-Hulloise s'est senti concerné par les conditions de vie des femmes sourdes et malentendantes de l'Outaouais. Recevant diverses demandes d'aide des femmes sourdes et malentendantes, les intervenantes ont rapidement constaté leur isolement et leur difficulté à avoir accès aux services et aux ressources de la communauté. Combattant avec vigueur toute forme de « ghettoisation » des femmes, les intervenantes ont décidé de contacter l'ADOO afin de mettre en place une première expérience visant à bâtir des outils d'animation adaptés aux besoins des femmes de la communauté sourde et malentendante. Mettre en commun nos expertises pour favoriser et maximiser l'intégration et le développement de toute la communauté sourde et malentendante nous est apparu comme un projet fantastique !

L'Art-Expression est une approche d'intervention qui nous permet d'explorer de nouvelles façons d'apprendre et de s'exprimer. Une première série de huit ateliers fut offerte à la session hiver-printemps, à l'intérieur de notre programme d'alphabétisation. À partir de l'évaluation faite



Grâce à la collaboration entre l'ADOO et le Centre de femmes l'Antre-Hulloise, des ateliers d'art-expression sont offerts aux femmes malentendantes et sourdes de notre région.

avec les femmes qui ont participé à cette première étape du projet, nous visons à élargir le programme, puisque ce mode d'apprentissage permet aux femmes de se découvrir des talents certes, mais, surtout, d'apprendre à nommer et à exprimer leur vécu.

Avec la poursuite du projet, les femmes sourdes et malentendantes auront l'opportunité de mieux connaître divers enjeux sociaux et y inclure leurs préoccupations. La première étape d'une meilleure intégration sociale, c'est d'avoir accès à une information qualitative permettant, dans le cadre d'une approche d'éducation populaire, d'exercer notre citoyenneté. Sentir que notre opinion peut compter et être capable de la formuler nous procure une meilleure estime de soi. Il faut donc multiplier les occasions de s'ouvrir au monde à l'aide de moyens avec lesquels nous sommes à l'aise.

L'Art-Expression facilite ce processus et, lorsque bien dirigé, permet une plus grande croissance personnelle. Les créations personnelles et collectives, réalisées lors des ateliers, les échanges et le partage nous incitent à l'entraide. Des liens de confiance se tissent, de nouvelles habiletés se développent et de nouveaux mots pour exprimer qui nous sommes s'intègrent à notre langage. ■

La réponse
à votre appel



Chez Nordia, en tant que gestionnaire de contacts clients, nous sommes heureux de vous assister à établir vos appels téléphoniques.

nordia

3100, boul. de la Côte-Vertu, bureau 510
Saint-Laurent (Québec), Canada H4R 2J8
Tél : 514.332.5888 • Téléc. : 514.332.9930
www.nordia.ca
